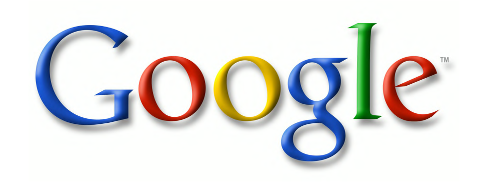






HISTOIRE DU QUARTIER

DE

SAINT-LOUP

BANLIEUE DE MARSEILLE

PAR

L'Abbé J.-J. ÇAYOL

[illegible]

ORNÉE DE DOUZE DESSINS

Par J.-M. CABASSON,

[illegible]

MARSEILLE

[illegible]

SAINT-LOUP

A LA PAROISSE ET CHEZ M. ANDRÉ [illegible]

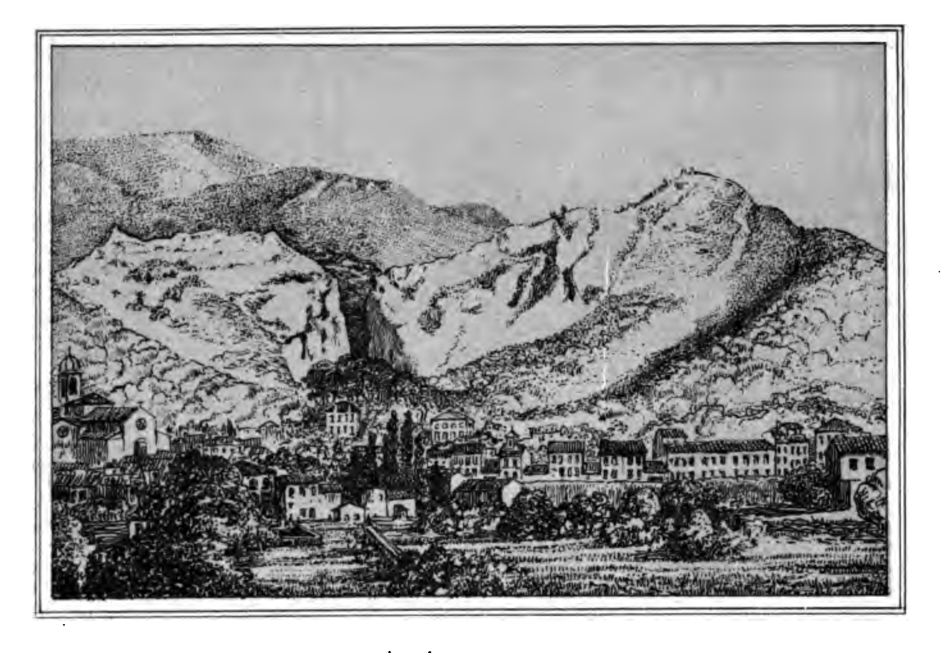
[illegible]

[illegible]

HISTOIRE DU QUARTIER

DE

SAINT-LOUP



VUE GÉNÉRALE DE S[T] LOUP.

HISTOIRE DU QUARTIER

DE

SAINT-LOUP

BANLIEUE DE MARSEILLE

PAR

L'Abbé J.-J. CAYOL

Professeur de Philosophie au Collége Catholique du Sacré-Cœur.

ORNÉE DE DOUZE DESSINS

Par J.-M. CABASSON.

> Quand il s'agit du sol natal, aucune espèce de recherches ne peut paraître trop minutieuse.
>
> CHARLES LENORMANT.

page 69 Marie

MARSEILLE

CHEZ BOY-ESTELLON, LIBRAIRE, BOULEVARD DUGOMMIER, 13.

SAINT-LOUP

A LA PAROISSE ET CHEZ M. ANDRÉ DRAVET,

Sur la Grande Route, 106.

1866

Imprimatur.

J. CARBONNEL,

V. G. C.

PRÉFACE

Il existe dans le quartier de Saint-Loup, banlieue de Marseille, les ruines d'un antique couvent, sur lequel la tradition du pays rapporte mille choses contradictoires. Né à côté de ces ruines, et poussé par l'intérêt qu'inspire tout ce qui se rattache au sol natal, nous avons eu la pensée de jeter un coup-d'œil sur l'histoire pour savoir ce qu'il en est. Des pièces très-authentiques, conservées dans la paroisse, nous ont mis sur la voie des recherches.

Nous y avons vu que Saint-Tronc avait appartenu aux moines de Saint-Victor, si célèbres dans l'histoire de Marseille. Nous avons fouillé dans les chartes de cet ancien couvent, dans les ar-

chives de la Préfecture, dans les actes des délibérations du Conseil municipal de Marseille, dans les anciens registres de l'état civil déposés a la Mairie, dans ceux de la paroisse, dans les pièces que M. Paul, possesseur actuel du couvent de Saint-Tronc et plusieurs autres propriétaires ont eu l'obligeance de nous communiquer. Nous avons parcouru la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, *l'Histoire de Marseille* de Ruffi, *l'Antiquité de l'Église de Marseille*, par Mgr de Belsunce, les *Almanachs Historiques* de Grosson, le *Calendrier spirituel et perpétuel pour la ville de Marseille, etc., etc.* Non-seulement nous avons trouvé ce que nous cherchions ; mais nous avons pensé qu'en ajoutant à nos recherches ce que nous tenons des témoins oculaires, et ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous pourrions composer une histoire du quartier de Saint-Loup, assez complète pour intéresser les gens du pays. Car, comme le dit l'illustre antiquaire auquel nous

avons emprunté notre épigraphe : « Quand il s'agit du sol natal, aucune espèce de recherches ne peut paraître trop minutieuse. » Nous croyons cependant que les propriétaires, qui ont leurs *bastides* ou châteaux à Saint-Loup et surtout à Saint-Tronc, liront notre petit livre assez volontiers. Ils n'y trouveront aucun ornement de style, aucun effort d'imagination. Nous nous contenterons souvent de citer les sources, pour donner une idée du langage des diverses époques dont nous faisons l'histoire ; mais ils y trouveront l'exactitude et la vérité autant qu'il nous a été possible de la connaître. A notre avis, cet ornement là suffit à l'histoire.

Il y a cependant dans notre petit ouvrage un ornement que nous ne pouvons passer sous silence : les principaux monuments et les plus jolis sites du quartier ont été dessinés et lithographiés par un jeune artiste dont le talent est déjà bien connu et apprécié.

Ces lithographies à la plume, comme les eaux-fortes dont elles se rapprochent, ont l'avantage de conserver fidèlement la touche de l'artiste. Pouvions-nous mieux faire, pour illustrer notre petite histoire que de nous adresser à M. Cabasson, dont les charmants fusains ont reproduit les plus beaux paysages des bords de l'Huveaune et des vertes collines de Saint-Loup.

Le public verra par ses premiers essais dans l'art difficile du lithographe que son talent n'est pas exclusif. Quant à nous, nous affirmons, avec connaissance de cause, que ses dessins, comme notre histoire, sont l'expression fidèle de la vérité.



HISTOIRE DU QUARTIER

DE

SAINT-LOUP

CHAPITRE Ier.

TOPOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE DU QUARTIER.

Le quartier de Saint-Loup, situé à trois kilomètres au Sud-Est de Marseille, est borné au Nord par celui de Saint-Pierre et de la Pomme, à l'Est par celui de Saint-Marcel, au Sud par les collines de Sainte-Marguerite, à l'Ouest par le quartier de Sainte-Marguerite et celui de la Capelette.

Il a environ trois kilomètres de l'Est à l'Ouest et deux kilomètres du Nord au Sud. La petite rivière de l'Huveaune le sépare de la Pomme au

Nord-Est, et le traverse ensuite en coulant vers le Sud-Ouest.

Une branche du canal de Marseille le traverse aussi en suivant la même direction, mais en se rapprochant des collines, tandis que l'Huveaune coule à l'endroit le plus bas du terroir.

Ces deux cours d'eau sont suffisants pour arroser tout le quartier, et lui donner un aspect verdoyant pendant toute l'année. Les bords de l'Huveaune surtout sont très-agréables ; ils sont plantés de peupliers, de chênes blancs et verts, de frênes, d'ormeaux, et d'autres arbres dont plusieurs s'élèvent très haut, et forment des promenades délicieuses. Les divers *biez* qui conduisent les eaux aux moulins sont aussi bordés d'arbres, et arrosent des prairies et des jardins qui s'étendent quelques fois jusqu'à un demi-kilomètre.

Il y a dans le quartier sept moulins à farine et plusieurs scieries de bois, mus par les eaux de ces biez. Les eaux du canal arrosent aussi un grand nombre de prairies et de jardins, et une foule d'arbres de pur agrément, qui embellissent les campagnes.

Les collines offrent aussi un coup-d'œil très-pittoresque et sont généralement mieux boisées que dans le reste de la banlieue de Marseille. Il n'y a pas seulement des pins en abondance, mais on trouve, dans le bas surtout, des touffes de chênes blancs et verts, et quelques autres arbres.

Le vallon dit de *Piscatoris* (1) sépare à l'Est, les collines de Saint-Loup de celles de Saint-Marcel. Il y a au Nord-Ouest de ce vallon, à l'endroit appelé les *Fabresses*, une gorge qui le fait communiquer avec celui de Valbarelle (2), dont nous

---

(1) Piscatoris est le nom du propriétaire qui le posséda jusque vers l'an 1771. A cette époque, il fut acheté par M. de Forbin. Ce Piscatoris était probablement le descendant du notaire de ce nom, secrétaire de la communauté des notaires à Marseille, en 1690, d'après l'histoire des actes et des délibérations du corps et du conseil de la municipalité de Marseille, par Méry et Guindon, (t. 2, p. 236). La rue de Piscatoris, qui lui appartenait presque en entier, prouve que cette famille possédait beaucoup de bestiaux et explique l'existence de la vaste bergerie dont nous allons parler.

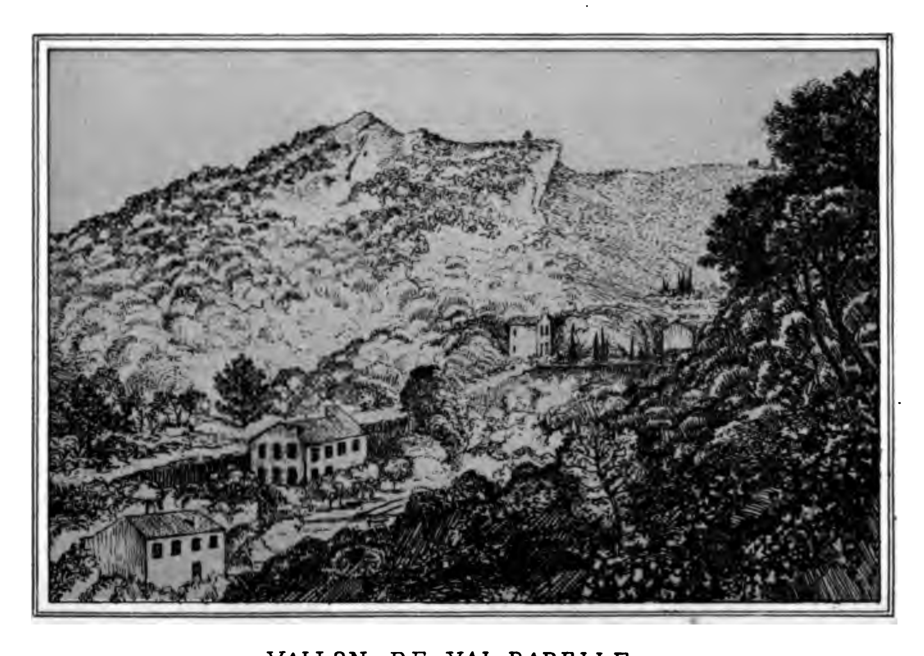
(2) C'est-à-dire vallon de Barelle, nom d'un ancien possesseur.

allons parler. Au milieu de cette gorge, on trouve les restes d'une ancienne bergerie, avec une habitation pour le berger et un four à pain. Le tout a environ cinquante mètres de long sur quinze de large.

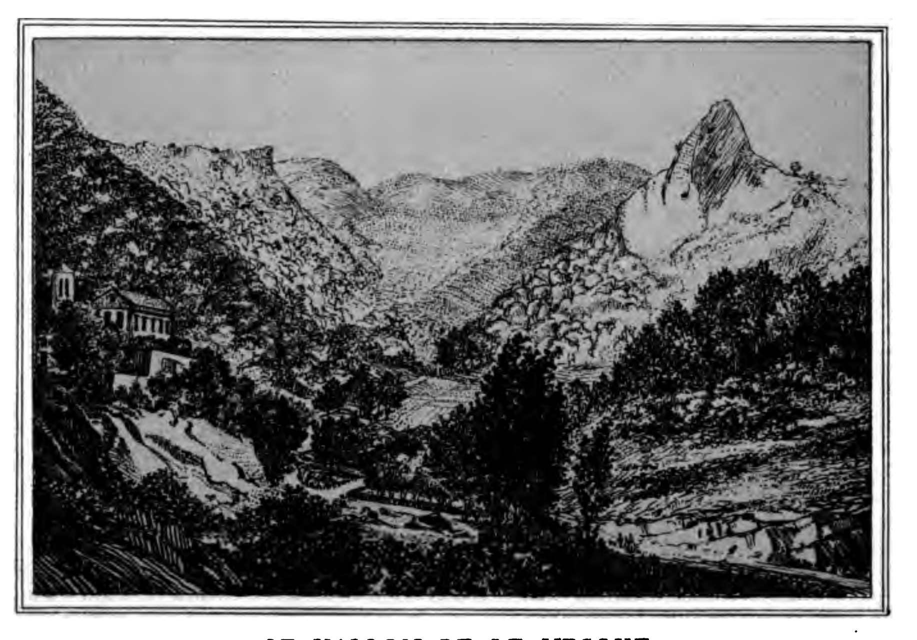
Le vallon de Valbarelle, qui appartient à Saint-Loup, se dirige vers l'Ouest et se fait remarquer par de jolies campagnes, qui sont dans le fond, au milieu de terres cultivées et de plusieurs espèces d'arbres. La partie Nord-Ouest, ainsi que la gorge de la Rolanne, qui est du même côté, est extrêmement boisée.

Il y avait au siècle dernier un chemin, qui partant de la traverse qui est à l'Est du village de Saint-Loup, longeait ce vallon, passait à quelques pas de la bergerie Piscatoris, et se dirigeait ensuite vers le Sud-Est en suivant la crête de la montagne, jusqu'à la chapelle de Saint-Cyr, dont nous parlerons plus tard. On trouve à vingt mètres environ, au Sud-Est de la bergerie, la base d'un oratoire qui était en bon état à la fin du siècle dernier.

Le dessin de cet oratoire existe encore sur un



VALLON DE VAL-BARELLE.



LE VALLON DE LE VESQUE

plan qui nous a été communiqué. Nous avons vu nous-mêmes, autrefois un pilier semblable, au coin Nord-Ouest de la campagne Boet, et tout porte à croire qu'il y en avait plusieurs, dans le trajet de Saint-Loup à Saint-Cyr, et qu'on allait en pélerinage et peut-être en procession dans cette dernière chapelle, appartenant au quartier de Saint-Loup. Quant à l'existence de cet ancien chemin, elle est incontestable (1).

Au Sud du vallon de Valbarelle se trouve celui qu'on appelle vallon de *Vesque* et non pas de l'Évêque, comme disent quelques-uns.

Le nom de Vesque est celui d'un ancien propriétaire qui l'acheta dans le XVIII[e] siècle. Il venait de la basse Égypte, et voulait introduire dans ce vallon la culture du riz, florissante dans le pays arrosé par le Nil. Il est inutile de dire que

---

(1) Plan du vallon de Valbarelle dressé en 1784. Rapport des experts Léonard Conte et Paul Julien, fait le 24 novembre 1772.

Extrait d'un contrat de vente du 2 août 1719, notaire Ponsi

l'essai ne fut pas heureux, parce que la terre du vallon dont nous parlons n'est ni assez grasse, ni assez humide pour cette plante.

En 1764, cette propriété appartenait au sieur Honoré d'Ovilly, dit Vesque, du nom de son prédécesseur, et en 1799, ses fils se partagèrent son héritage (1).

En 1793, les collines qui sont au Sud-Est de ce vallon appartenaient aux Prud'hommes de Marseille qui avaient hérité des droits *de l'Église ou luminaire* (2) de Saint-Jean de Garguier (3).

A droite de l'entrée de ce vallon, on aperçoit un sommet escarpé appelé *Pain de sucre*, parce qu'il en a la forme.

A gauche, on voit la *Gorge noire*, aux pins

---

(1) Acte de partage des frères d'Ovilly du 3 avril 1799, notaire Fabron.

(2) Il paraît que les revenus de ces collines étaient destinés à entretenir le luminaire de la chapelle de Saint-Jean de Garguier, près de Gémenos.

(3) Acte d'achat du sieur Eydoux, du 24 juillet 1793, notaire Décormis.



LES GORGES DU PUIT-DE-PAUL.

touffus, et la charmante maison de campagne de M. Badetty.

Sur le sommet de la colline se trouve une grotte assez considérable appelée *Baoumo poudriero*, où il y a de jolies stalactites ; mais il est assez difficile d'y descendre.

A droite du vallon de Vesque est celui qu'on appelle vallon du *Puits de Paul* (1), conduisant à une petite campagne de ce nom, située au milieu de la colline. Avant d'arriver à cette campagne, on passe entre deux rochers à pic très-élevés, formant une espèce de défilé curieux à voir.

A l'Ouest du puits de Paul se trouve la colline de Sainte-Croix, dont nous parlerons dans la suite. Au Sud, cette colline est taillée à pic à une hauteur d'environ cent mètres ; elle renferme diverses petites grottes qu'on visite volontiers, et est bornée au Sud-Ouest par le riant vallon de Toulouse, qui sépare les collines de Saint-Loup de celles de Sainte-Marguerite.

---

(1) Parce qu'il y a un puits (chose rare dans ces collines) dont le propriétaire s'appelait Paul.

La description des collines de Saint-Loup nous rappelle une histoire dont elles ont été le théâtre, et qui trouvera sa place ici.

Il y a environ vingt ans, qu'un habitant de Saint-Loup, connu sous le nom de Tantan, croyant à tort ou à raison, que son patron ne lui avait pas payé intégralement ses gages, prit en dégoût le genre humain, et se retira dans la dernière partie des collines que nous venons de décrire. Connaissant très-bien les endroits où il avait des champignons bons à manger, il les recherchait avec soin, et vivait du produit de leur vente.

Dans la saison où cette ressource lui manquait, il se nourrissait d'escargots, et de quelques pommes de terre qu'il ramassait dans les campagnes, et faisait cuire dans des morceaux de marmites. Souvent il se passait de pain et presque toujours de vin. Sa demeure était une des grottes qui sont derrière Sainte-Croix, et son lit un tas de feuilles et d'herbes sèches. Il ne donnait aucun profit au coiffeur ni au barbier, et négligeant de se couper lui-même les ongles, les cheveux et la barbe ; il ressemblait à un sauvage, ou plutôt à une bête féroce.



FOND DU VALLON DE TOULOUSE

Un beau jour, dégoûté peut-être de ce genre de vie, il prend la résolution de s'adresser au juge de paix, pour se faire restituer ce qu'il croyait lui être dû.

L'ancien patron de Tantan est cité devant le magistrat. Le plaignant veut formuler son accusation ; mais il avait tellement perdu l'habitude de la parole, qu'il ne peut se faire comprendre. Se voyant débouté, il s'approche de son prétendu débiteur et lui assène un vigoureux coup de poing. Cet acte d'énergie lui a vallu la nourriture et le logement jusqu'à ce jour ; il est encore à l'hospice des aliénés, au quartier de Saint-Pierre.

L'histoire du quartier de Saint-Loup ne commence proprement qu'à l'an 840 de notre ère. A cette époque, et même bien plus tard, disent tous les historiens, la forêt de *la Garde* s'étendait jusqu'à Saint-Cyr, et par conséquent couvrait le terroir de Saint-Loup presque en entier (1).

---

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, par M. de Villeneuve, tome I, page 51. — *Histoire des actes et des délibérations du Conseil municipal de Marseille*, par L. Méry et Guindon, t. VI, p. 191.

L'Huveaune, n'étant point encaissée, formait des marais et des lacs qui s'étendaient assez loin (1). A peine s'il y avait quelques terres cultivées à côté de ces marais, et quelques petites habitations pour abriter les cultivateurs.

Le quartier de Saint-Loup, disent encore tous les historiens (2), se nommait d'abord *Centhis*, nom dont ignore complètement l'origine, et dont on fit par corruption en provençal *San This*, puis *San Thyrse* (3), probablement parce que saint This n'existe pas, tandis que Thyrse est le nom de deux saints martyrs, anciennement célèbres dans les Gaules, et dont l'un fut l'apôtre d'Autun, et l'autre fut et est encore aujourd'hui patron de la ville de Sisteron.

Nous croyons, contrairement à l'avis des historiens, que le nom de Saint-Thyrse fut antérieur à

---

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. I., p. 83.

(2) *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 796. — Grosson, *Almanach historique*, année 1775. — Baron de Zach, *Attraction des montagnes*.

(3) On écrit aussi Thirs, Thyrse, Tirse, Tirce, et en latin *Tircius*, *Tirsus*, *Tyrsus*, *Thyrsus*.

celui de Centhis. Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'on trouve constamment Saint-Thyrse, *Sanctus Thyrsus, Thysius* ou *Thyrcius* dans les chartes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, tandis qu'on ne trouve que Saint-This ou Thys dans toutes les pièces qui viennent après.

Quoiqu'il en soit de l'origine de ce nom, les mêmes auteurs, que nous avons cités, disent que la partie Sud-Est du terroir s'appelait *Cairon*, mot dont on ignore aussi l'origine, et la partie Sud-Ouest *Centrones*, parce que quelques familles du peuple qui habitait la Tarentaise en Savoie, et que César appelle Centrones (1), vinrent s'établir dans cet endroit.

On ne sait pas précisément à quelle époque se fit cette émigration, mais le nom de Centrones paraît pour la première fois dans les chartes en l'an 1040. De Centrones on fit Centron, puis San Tron par les raisons que nous avons données plus haut.

Nous avons rencontré le nom de Saint-Tronc

---

(1) *Guerre des Gaules*, t. I, § 10

pour la première fois dans une pièce de l'an **1361**. Ruffi croit qu'on a voulu honorer par ce nom le pied de la Sainte-Croix, à laquelle était dédiée la chapelle dont nous parlerons dans, la suite (1). Cela peut être d'autant plus vrai qu'il n'y a pas de saint connu qui porte le nom de Saint-Tronc. On en connaît un qui se nomme Saint-Trond ; *Trundus* ou *Trudus*, en latin, mais non pas *Troncus*.

C'est par cette partie du quartier que commence notre histoire.

(1) Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. II, page 286, seconde édition. C'est celle que nous citerons toujours.

CHAPITRE II.

ORIGINE DU COUVENT DE SAINT-TRONC ET DE LA CHAPELLE DE SAINTE-CROIX.

Le 24 juin de l'année 840, les religieux de Saint-Victor de Marseille acquirent au quartier de Saint-Tronc, dont une partie se nommait Carvilian, une maison et des terres qu'ils agrandirent peu à peu.

On fonda ensuite en cet endroit un couvent de religieuses qui existait encore en 1240, et une petite chapelle, dont on voit les ruines sur la colline de Sainte-Croix.

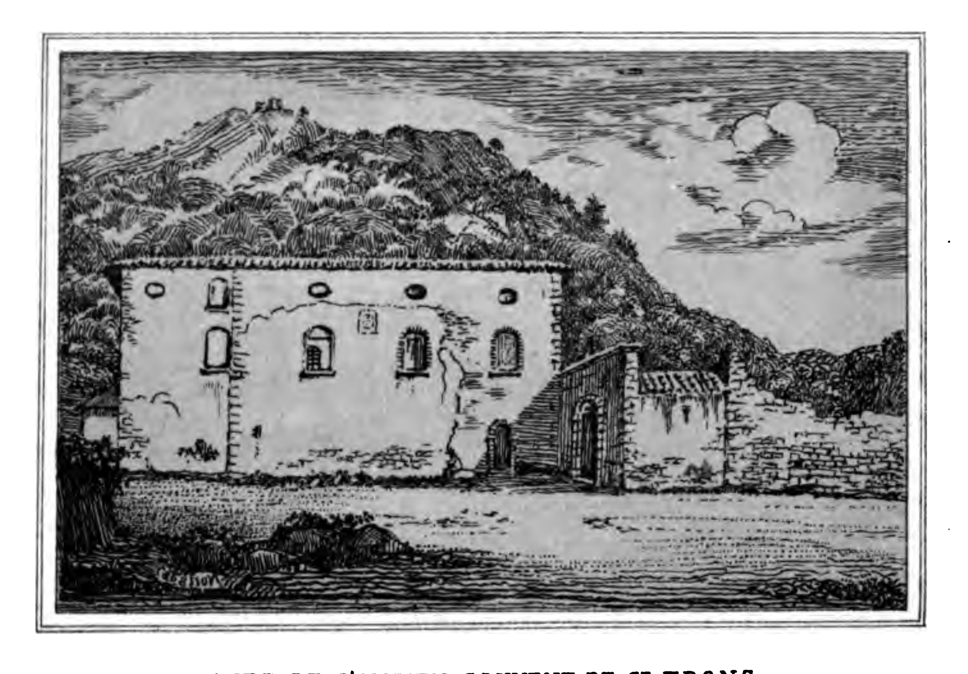
Nous allons établir ces faits sur des preuves incontestables. D'abord, l'existence d'un couvent à Saint-Tronc est une chose dont on peut s'assurer encore aujourd'hui par l'inspection même des lieux.

Il y a, au Nord de l'antique chapelle de ce nom, un édifice de 25 mètres de long sur 6 de large,

qui a été certainement fait pour un couvent. Il est vrai que cet édifice, tel qu'il est aujourd'hui, ne remonte pas jusqu'à cette époque ; mais la partie qui est au centre du mur occidental peut très bien y remonter. De plus, il y a au Sud de la chapelle un reste de mur de 20 mètre de long, bâti en petites pierres de taille, semblables à celles qu'on voit dans les édifices de ce temps, et l'épaisseur de ce mur indique qu'il fesait partie d'un bâtiment considérable. A une cinquantaine de mètres de ce mur on a trouvé, il y a une quarantaine d'années, des ossements et des débris de tombeaux qui ont révélé l'existence d'un cimetière ; et comme il est certain qu'il n'y avait dans cet endroit, à l'époque dont nous parlons, aucune église de séculiers, ces ossements appartiennent certainement à des réguliers qui ont habité ce couvent.

Au reste, les témoignages historiques ne nous manquent pas pour constater l'existence de ce monastère.

Le Père Saint-Alban, auteur du *Calendrier perpétuel et spirituel pour la ville de Marseille*, dit, en parlant de Saint-Tronc : « Il y avait au-



RUINES DE L'ANCIEN COUVENT DE S^{T} TRONC.

trefois en cet endroit un couvent de religieuses de Saint-Benoît. On y voit encore des mâsures de leur église (1). »

Ce nom de religieuses de Saint-Benoît ne doit pas nous étonner, puisque les religieuses Cassianites, qui dépendaient de Saint-Victor, suivaient depuis les temps les plus anciens la règle de ce saint anachorète (2).

Une charte de l'abbaye de Saint-Victor dit formellement que le 6 octobre 1240 Raymond Béranger, roi d'Aragon et comte de Provence, prit sous sa protection la terre des religieuses de Carvilian, *ortum monialium de Carviliano* (3), et nous allons prouver que ces religieuses ne sont autres que celles de Saint-Tronc.

« Guillaume et Fulco, fils de Guillaume, premier comte de Provence, dit Ruffi, ne se contentèrent pas de faire de grands dons au monastère de

---

(1) Page 176. Ce calendrier a été imprimé en 1713.

(2) Ruffi, t. I, page 54.

(3) *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille*, par M. Guérard, à Paris, chez Lahure, 1857, charte 28.

Saint-Victor, ils eurent encore le soin de faire restituer les biens qui en avaient été distraits, et qui lui avaient été injustement usurpés; voici un exemple qui mérite d'être inséré dans cette histoire.

Ce fut en la première année de l'empire de Lothaire, qu'un seigneur appelé Sifroi, qui avait le gouvernement de la province, et sa femme Exlemba (1), donnèrent aux religieux de cette abbaye une maison aux champs de Caravillan (2), (dont les mâsures paraissent encore joignant la chapelle Saint-Tronc), avec terres cultes ou incultes, qui étaient de sa dépendance, et situées au terroir de cette ville, qu'ils possédèrent durant quelques temps; mais le monastère ayant été ruiné, elles furent usurpées par des particuliers.

Cette usurpation dura jusqu'au règne de Guillaume et de Fulco, qui durant le saint temps de Carême, s'étant retirés pour servir Dieu avec plus

---

(1) Les chartes la nomment *Erleube*.

(2) Les chartes nomment ce lieu *Carvilianus*.

de quiétude, l'un proche de l'église majeur, et l'autre dans le monastère de Saint-Victor, quelques religieux de cette abbaye se résolurent de ne pas perdre une occasion si favorable de recouvrer les terres de Caravillan, qu'on leur détenait injustement; en effet, ils s'adressèrent à ces princes, leur exhibèrent les titres en vertu desquels le bien leur appartenait, et ils leur demandèrent justice; les vicomtes et leurs femmes, ayant lu la charte dans laquelle la donation de Sifroi était insérée, après avoir loué hautement la magnificence de ce seigneur, et la grandeur de son bienfait, promirent de leur faire satisfaction, et obligèrent les possesseurs de donner caution, et de rendre ce qu'ils usurpaient, le jour de Saint-Pierre, sauf s'ils faisaient apparaître qu'il leur appartint légitimement.

Le terme étant expiré, ils demandèrent encore un délai, qui étant échu, ces possesseurs produisirent une femmeléte, qui jura que ce bien était à eux à juste titre; mais Dieu permit, en punition du faux serment qu'elle avait fait, que sa main fut d'abord embrâsée du feu du ciel. Ce miracle ne fit aucune impression sur l'esprit de ces obstinés, ce

qui obligea les religieux de porter les reliques de Saint-Victor sur la terre contentieuse, où ils demeurèrent trois jours et trois nuits, faisant dessein de n'en bouger que jusqu'à ce qu'on leur eût fait justice. L'Évêque de Marseille, ayant appris cette résolution, leur persuada de rapporter ces reliques dans le monastère, et leur donna paroles de la part de Guillaume et Fulco qu'on terminerait dans peu ce différend, après cela ils se retirèrent dans l'Abbaye.

La fête de la nativité de Notre-Dame (8 septembre 1020) étant expirée, les religieux s'adressèrent encore aux vicomtes, qui ayant fait venir par devant eux les parties adverses, leur commandèrent ou de vuider le bien ou d'alléguer les raisons de leur possession. Quelques-uns de ceux-là connaissant qu'ils n'avaient point de droit, le restituèrent à l'abbé; mais les autres différèrent jusqu'au jour suivant, qui ne fut pas plutôt venu, que les religieux, après avoir dit Matines, prirent encore la châsse de Saint-Victor, et la portèrent au milieu d'un pré proche des murailles de la ville, où tout le peuple s'assembla; le vicomte Guillaume

y étant venu avec sa femme Estiennete, et Odèle sa belle-sœur, tenait l'estendart de Saint-Victor, suivant l'ancienne coutume de ce temps-là; car les monastères avaient des bannières que leurs défenseurs portaient ordinairement aux occasions où il s'agissait de leur faire restituer les biens qu'on leur avait usurpé. Ce prince exhorta les occupateurs de ne point retenir un bien qui leur appartenait si légitimement, mais soit qu'ils fussent émus par la remontrance de leur prince, ou que l'appréhension des châtiments de Dieu les eut touchés, ils s'approchèrent en tremblant des reliques de Saint-Victor, et ils rendirent au monastère ce qui leur retenaient injustement. Il y en eut deux seulement parmi eux, qui n'ayant pu être gagnés par l'exemple des autres, voulurent faire l'essai de l'eau froide, et observer la coutume qu'on pratiquait anciennement en des affaires douteuses et importantes, ce qui se faisait de trois manières : avec le fer ardent, avec l'eau bouillante et l'eau froide. Ceux qui seront curieux d'en apprendre d'avantage; pourront s'en instruire dans Hincmar, archevêque de Reims, au traité du

divorce du roi Lothaire, ou dans Avantin, qui rapportent les cérémonies dont on se servait en semblable rencontre.

Ces deux hommes donc prirent un enfant, et, lui ayant lié les pieds et les mains, le jetèrent dans l'eau ; mais voyant qu'il surnageait, Dieu le permettant ainsi pour fléchir leurs cœurs obstinés, ils firent enfin comme leurs compagnons, et même l'Évêque de Marseille qui possédait une partie de ces terres de Caravillan, les rendit au monastère (1). »

Ce récit de Ruffi est confirmé par deux chartes dont nous allons donner la traduction. « Le 24 juin de l'an 840, Sifroi et sa femme Erleube, donnèrent à la maison de Saint-Victor, et à son monastère des terres qu'il leur appartenaient au lieu que l'on nomme Carvilian. Il y avait dans ces terres des maisons debout et d'autres détruites, des endroits pour faire paître les troupeaux, des montagnes, des arbres fruitiers et non fruitiers, etc. (2). »

(1) Ruffi, *Histoire de Marseille*, t. I, pages 64.

(2) Charte, 28, du cartulaire indiqué plus haut.

« L'an 1020, Guillaume II, et Fulco son frère firent restituer au monastère de Saint-Victor, les possessions données par Sifroi et Erleube, dans le lieu nommé Carvilian. Ces possessions étaient terminées au Midi, par le sommet de montagnes, et au Nord, par l'Huveaune. Les limites de Levant et du Couchant étant incertaines, la bonté de Dieu les rendit certaines par des signes manifestes, au moyen du jugement de l'eau et du feu. Ces limites étaient du côté de l'Orient, un grand mausolée carré très-ancien, situé sur l'Huveaune, et du côté du Couchant la partie de l'Huveaune appelée *Albareta*, et l'endroit nommé côtes, jusqu'au montagnes (1). » Cette charte raconte ensuite les miracles que Ruffi vient de rapporter.

Il est difficile de préciser les limites des possessions du monastère de Saint-Tronc, à l'Est et à l'Ouest, par le moyen de ces chartes, attendu que les endroits indiqués ne portent plus les mêmes noms aujourd'hui. Mais au moyen des chartres suivantes et de la connaissance exacte

(1) Charte 27.

que nous avons du pays, nous pouvons les indiquer sans crainte de nous tromper beaucoup. La limite de l'Est, était du côté de l'Huveaune un peu au-dessus du pont de Vivaux, et vers la colline la petite traverse appelée anciennement *Viol de Patat* et aujourd'hui traverse *Chevalier*, conduisant à une campagne situé sur une élévation à trois cents mètres environ de la colline, et nommée la *Rafine*. La limite de l'Ouest, du côté de l'Huveaune était à environ quatre cents mètres au-dessus du point de Sainte-Marguerite, et vers les collines, l'endroit ou se trouve la traverse qui est à l'Est de l'église de Sainte-Marguerite et se dirige directement vers les collines.

Ces possessions augmentèrent successivement, et n'arrivèrent que plus tard aux limites que nous venons d'indiquer, car « vers l'an 1030, Boniface fils de Lambert, donna à Saint-Victor un terrain moitié inculte et moitié cultivé, en dessus de l'église de Sainte-Marguerite, entre le chemin qui va de cette église aux collines et celui qui de Carvilian conduit immédiatement aux collines (1). »

---

(1) Charte 91.

« Le 23 avril 1040, un certain Wicherius, donna pour le remède de son âme et de celles de ses parents, à Dieu et à Saint-Victor des possessions chez les *Centrons* (1). »

Dans le même siècle, un nommé Esdras, fils de feu Lédominère, et ses parents vendirent aux moines de Saint-Victor, dans le lieu appelé *Centron*, une quantité de terre cultivée capable de recevoir deux boisseaux de semences (2).

Maintenant que nous connaissons les possessions des moines de Saint-Victor à Saint-Tronc, nous allons examiner quelle peut être l'origine de la petite chapelle de Sainte-Croix. Cette chapelle est située sur une colline très-escarpée élevée d'aprés le baron de Zoch (3) de 159 toises, environ 310 mètres au-dessous du niveau de la mer. Elle est éloignée du couvent de Saint-Tronc d'environ un kilomètre. Elle n'a que cinq mètres de long sur trois de large, et deux de haut en dessous

(1) Charte 52.
(2) Charte 36.
(3) *Attraction des Montagnes*, t. 2, p. 517.

de la voûte, qui était très-probablement à plein cintre. Cette chapelle n'avait point de mur vers le Nord. afin qu'on pût plus facilement entendre la messe en plein air. Elle n'avait d'abord que trois mètres de long, c'est-à-dire à peu-près la place de l'autel, on y ajouta ensuite deux mètres; mais évidemment ce ne fut pas un agrandissement suffisant, pour que tous pussent entrer pour entendre la messe, et nous verrons plus tard que beaucoup de gens y allaient. D'après le *Calendrier spirituel* que nous avons cité déjà, on appelait cette chapelle Sainte-Croix, parce qu'elle n'avait qu'un christ pour ornement (1). Nous croyons plutôt que c'est parce qu'elle était bâtie sur une espèce de Calvaire, et que les moines ou les religieuses de Saint-Victor qui la firent bâtir, comme nous allons le voir, avaient beaucoup de dévotion à la Sainte-Croix, puisqu'ils avaient à Marseille une chapelle célèbre sous ce vocable. L'auteur du *Calendrier spirituel* ajoute qu'il y avait de son temps (1713) un grand concours à cette chapelle le 3 du mois de mai (2).

---

(1) Page 176.
(2) *Ibidem.*



ANCIENNE CHAPELLE DE S^TE^ CROIX.

Cette chapelle n'a pu être bâtie que par les moines de Saint-Victor, ou par les religieuses qui en dépendaient, et qui étaient établies à Saint-Tronc, ainsi que nous l'avons prouvé. Car elle ne peut guère remonter au-delà de l'époque où elles vinrent si établir, puisque d'après tous les historiens le pays était alors inhabité; or, depuis ce temps le monastère de Saint-Victor fut paisible possesseur des propriétés de Saint-Tronc, où ce trouve le seul chemin possible pour arriver à Sainte-Croix, la colline étant inaccessible de tout autre côté. Au reste, il y avait de tels rapports entre Sainte-Croix et Saint-Tronc, que la plupart des auteurs qui en parlent les confondent, ou bien appellent la chapelle de la montagne Sainte-Croix de Saint-Tronc (1).

Il nous est impossible de préciser davantage l'époque de la fondation de cette chapelle; nous savons seulement qu'elle était encore en bon état en 1645, comme nous le verrons plus tard.

Avant de parler de l'origine de Saint-Thyrse,

(1) *Calendrier spirituel*, page 166.

nous avons pour suivre l'ordre chronologique à mentionner encore un fait relatif à Saint-Tronc, c'est que « l'an 1047, Pontius, Evêque de Marseille, permit aux moines de Saint-Victor de percevoir la dîme sur leurs terres, et entre autres sur celle de Carvilian, c'est-à-dire de Saint-Tronc (1). »

Quelques antiquaires croient que le couvent de Saint-Tronc était une annexe de celui de Saint-Sauveur, et que c'est peut-être là qu'habitaient les *Desnarrados*, c'est-à-dire des religieuses qui se coupèrent le nez pour échapper à la brutalité des barbares qui avaient envahi leur asile. Voici ce que nous écrit à ce sujet, M. André, auteur de l'excellente *Histoire de l'Abbaye des religieuses de Saint-Sauveur* (2), « Je serais tenté de croire que l'abbaye primitive de Saint-Sauveur, fondée par Saint Cassien, non loin de Saint-Victor, avait des annexes aux environs de Marseille. Saint-

---

(1) Charte 30

(2) Ancien archiviste adjoint de la préfecture des Bouches-du-Rhône, et aujourd'hui archiviste en chef de la Lozère.

Tronc pourrait bien en avoir été une. Il est certain que les dames de Saint-Sauveur ont conservé, jusqu'à l'époque de leur suppression, de vastes propriétés dans le terroir de Saint-Loup. Les chartes nous apprennent que l'abbé Cassien, eut jusqu'à cinq mille moines sous sa conduite. Les vierges dans ce siècle de foi, durent s'enrôler en grand nombre, et renoncer aux vanités des choses de la terre. De là, insuffisance de local et nécessité d'établir des succursales, où la maison mère envoyait celles qui étaient le plus affermies dans l'état religieux. Ne trouve-t-on pas des Cassianites à la Sainte-Baume, transférées plus tard à Saint-Zacharie?..... Dans la suite, quand les temps devinrent mauvais, quand la ferveur primitive se ralentit, les religieuses durent abandonner cette annexe de Saint-Tronc. » On voit que l'opinion de M. André, est une conjecture fondée en raison, mais non pas un fait constaté.

CHAPITRE III.

SAINT-THYRSE. — CHAPELLE DE SAINT-CYR.

On lit dans une charte de Saint-Victor, que l'an 1057, un nommé Pierre, prêtre du village de Saint-Marcel, domna à ce monastère dont il était moine, une carterée de vigne qui était terminée au couchant par celle qu'on avait achetée de Pontius Borrelly de Saint-Thyrse (1). C'est la première fois que le nom de Saint-Thyrse paraît dans les écrits du temps; et dans le même siècle il est question d'une voie publique, allant du port de Marseille à l'église de Saint-Thyrse (2). Il y avait donc une église ou chapelle à Saint-Loup dans le milieu du onzième siècle, et elle était situé à peu près au même endroit que celle d'aujourd'hui, comme nous le prouverons plus tard.

---

(1) Charte 53.
(2) Charte 40.

Vers l'an 1060, Pont de Braz fit don aux moines de Saint-Victor, établis non loin de Marseille, d'une terre située près de *Cairon* (1). Nous avons dit qu'on appelait ainsi la partie Sud-Est du terroir de Saint-Thyrse, situé à l'entrée des vallons de Valbarelle et de Vesque, conduisant l'un et l'autre à Saint-Cyr. Nous allons dire maintenant ce que c'est que Saint-Cyr.

Saint-Cyr, en provençal *San Céry,* est une montagne élevée de 342 toises (2), environ 662 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est le point culminant de la contrée, si on en excepte la colline qui est entre Saint-Cyr et Carpiagne (3).

On jouit du sommet de ces montagnes d'un coup-d'œil magnifique. Le regard s'étend non-seulement sur le terroir de Marseille, dont on pourrait compter les campagnes, mais même à quinze ou vingt lieues à la ronde. On voit la mer

(1) Charte 373.

(2) Baron de Zach, *Attraction des montagnes, etc.*, t. II, p. 511.

(3) Elle a 370 toises. *Ibidem.*



RUINES DE LA CHAPELLE DE St CYR.

depuis l'extrémité Nord de l'étang de Berre jusqu'au-delà de la rade de Toulon. Il y a sur la montagne de Saint-Cyr un trou dont on n'a jamais pu mesurer la profondeur; même avec une quantité de cordes suffisante pour charger un âne (1). La tradition du pays prétend que l'eau du grand puits de Marseille vient du fond de ce trou; attendu qu'un berger qui y avait laissé tomber son bâton le retrouva dans les eaux de l'abondante et limpide source de Marseille. A quelques mètres, au Nord de ce trou, se trouvent les restes d'une petite chapelle qui était encore debout au commencement de ce siècle (2). Elle était en tout semblable à celle de Sainte-Croix, que nous avons décrite ailleurs. Seulement elle est bâtie sur une grotte qui a environ dix mètres de profondeur, sur trois de large, et lui sert de crypte. Il y au fond de cette grotte une espèce de pile naturelle, qui est ordinairement pleine d'eau, et se remplit

(1) On y est allé en effet avec un âne chargé de cordes.

(2) M. Jean Sibon en a vu la voûte et un tableau qui ornait le fond de la chapelle il y a 57 ans.

de nouveau lorsqu'on la vide. Dans le pays, on attribuait à cette eau la propriété, ou plutôt la vertu surnaturelle de guérir de la teigne.

Les moines de Saint-Victor ayant des possessions en ces endroits, comme nous l'avons dit, ont du aussi bâtir cette petite chapelle, puisqu'elle ressemble absolument à celle de Sainte-Croix. D'ailleurs, les reliques de Saint-Cyr ayant été apportées à Marseille par Saint Amateur, au Ve siècle, et données au monastère de Saint-Victor, et les religieuses Casssianites ayant même porté le nom de religieuses de Saint-Cyr (1), n'est-il pas très-naturel que les moines de Saint-Victor, ou les religieuses de Saint-Tronc qui en dépendaient, aient bâti une chapelle en l'honneur de ce saint ?

« L'an 1079, Geoffroy, vicomte de Provence, ses enfants et ses frères, firent don à Saint-Victor du cours d'eau appelé Huveaune, avec toutes les sources qui s'y jettent, et toutes les terres qu'elle

---

(1) *Dictionnaire géographique du grand Cartulaire de Saint-Victor*. Article Saint-Cyr.

traverse depuis l'église de Saint-Menet, ainsi que de toute la pêche, sans aucun trouble jusqu'à la mer. Confirmant et établissant la donation de manière que ni homme ni femme n'ose détourner ou enlever l'eau, ni construire ou faire construire des moulins, engins ou instruments dans cette eau ou avec cette eau pour l'arrêter ou la retarder (1). »

Cette possession des moines de Saint-Victor, fut plusieurs fois troublée par les meuniers et les jardiniers, qui s'établirent successivement sur les bords de l'Huveaune, aussi le monastère eut des démelés avec eux en 1229, 1553, 1566, 1570, 1575, 1576, 1591, 1635, 1673, 1705, 1706. Ont lui rendit quelquefois justice (2), mais enfin, la force des choses finit par l'emporter et peu à peu les eaux de l'Huveaune cessèrent d'être une propriété particulière.

En 1119, il y eut une sentence arbitrale rendue

---

(1) Charte de l'an 1079.

(2) Projet de requête au lieutenant du Sénechal, fonds de Saint-Victor, liasse 209, archives de la Préfecture.

par l'archevêque d'Arles, sur un différent survenu entre les moines de Saint-Victor et le clergé de Marseille, au sujet de leurs possessions respectives depuis Aubagne jusqu'à la mer. Voici un passage de cette sentence, où il est question de Saint-Thyrse. « Toutes les terres que l'on sait être de droit épiscopal dans toute la vallée de Marseille, depuis Aubagne jusqu'à la mer, que les moines ont acquis jusqu'à présent, les mêmes les possèderont. Quant aux décimes, soit desdites terres, soit des autres qu'ils ont cultivées de leurs mains ou avec des instruments aratoires, dans tout l'évêché de Marseille, les moines les possédèrent à l'exception d'Auriol, les Pennes et Saint-Thyrse, dans lesquels nous voulons que tout soit tenu ainsi qu'il existe actuellement (1). »

En 1165, pendant que Pierre second de nom était évêque de Marseille, il fut décidé par le dit évêque que plusieurs églises du terroir et entre autres celle de Saint-Thyrse appartiendraient au prévot et aux chanoines de la cathédrale (2).

---

(1) Petit cartulaire de Saint-Victor, folio 101.
(2) Ruffi, t. II, p. 2.

Saint-Thyrse devint dès lors un prieuré de la Major, et nous verrons dans la suite plusieurs chanoines de cette église portant successivement le titre de prieur de Saint-Thyrse.

Au mois de juin de l'an 1185, Fulco, évêque d'Antibes racheta des mains des juifs, les terres de Carvilian, que ces usuriers tenaient en gage, et les rendit aux moines de Saint-Victor (1).

Le 1er avril 1216, le seigneur Pierre de Mont-Laur, évêque de Marseille, régla un différend élevé entre Hugues, prévot de Marseille et messire Bérenger, chanoine de la Major, prieur de Saint-Thyrse, relativement à la perception des dimes dans le territoire de ce quartier. Il est question dans cette charte d'un vallon appelé *Despaisé* et d'un autre appelé *Çairans*, séparés l'un de l'autre par une montagne sur laquelle est une grotte appelée grotte du *Mauvais Chien*. Cette grotte ne peut être que la *Beaume Poudrière*, dont nous avons parlé ; car il n'y en a pas d'autre au sommet des collines, et par conséquent, le vallon de Des-

(1) Charte IV.

paisé qui est indiqué à l'Est de cette grotte est celui de Piscatoris ; et celui qu'on nomme Cairans dans cette charte, est celui de *Vesque*. Le mot Cairans, qui est peut-être le même que celui de Cairon dont nous avons parlé, est par conséquent le nom ancien de ce vallon (1).

Le 30 janvier 1230, Benoit, évêque de Marseille, fut choisit pour arbitre par les moines de Saint-Victor et la commune de Marseille, relativement à un démêlé au sujet des possessions de Saint-Tronc que la commune avait usurpées en partie l'année précédente. L'Évêque se prononça en faveur des religieux (2).

Le 23 octobre 1240, comme nous l'avons dit, Raymond Bérenger, roi d'Aragon et comte de Provence, pris sous sa protection les religieuses de Saint-Tronc (3).

Le 23 août 1259, il y eût une convention qu'il serait inutile de rapporter ici, entre Jean et Hugon

---

(1) Fonds de la Major, livre jaune, page 37.
(2) Charte 917.
(3) Charte 1027.

Vivaud et Raolin Drapier, pour le moulin de Vivaud ; Guillaume de Lauris, pour celui des Gébelins (ou des Prêcheurs) ; Hugon Ricaud et Ricaud fils de feu Bermond, pour celui de Saint-Thyrse, et Pierre Guillaume pour celui de l'Hôpital (1). Ces quatre moulins sont situés sur le territoire de Saint-Loup. Il y en a, sur ce nombre, trois qui sont plus rapprochés du village de la Capelette que de celui de Saint-Loup ; mais celui qui porte le nom de Saint-Thyrse dans la convention que nous venons de citer, n'est qu'à 150 mètres de ce dernier village.

Or, nous citons ce fait, indiquant que ces moulins existaient au milieu du XIII[e] siècle, parceque leur fondation a dû précéder de bien peu le commencement du village. Avant l'existence de ces usines, Saint-Thyrse n'avait que quelques campagnes isolées. Car il n'y avait dans le pays d'autre industrie que la culture des terres ; mais quand les moulins et les scieries commencèrent à

(1) Archives de la ville, 11[e] division, travaux publics, eaux publiques.

exister, il fallut nécessairement des maisons, pour loger les ouvriers qui y travaillaient; et ces maisons se multiplièrent avec le nombre des moulins, qui s'éleva j'usqu-à sept dans l'étendue d'un kilomètre et demi. Les plus anciennes maisons du village sont sans contredit les sept ou huit qui se rapprochent le plus du moulin de Blancard (1), sans s'éloigner cependant du chemin d'Aubagne à Marseille; et c'est évidemment le moulin et la route qui ont déterminé la fondation du village sur ce point.

Nous lisons dans l'excellent ouvrage de Monseigneur de Belsunce intitulé *Antiquité de l'Église de Marseille et Succession de ses Évêques*, qu'en 1266, Pierre de Malespine, chanoine de la Major était prieur de Saint-Thyrse (2).

En 1294 il y eut une si grande sécheresse dans le terroir de Marseille, que toutes les sources de l'Huveaune tarirent tout-à-fait. Les boulangers envoyaient moudre le blé à Aubagne et à Gémenos,

---

(1) Il appartient à M. de Forbin d'Oppède.

(2) Tome II, page 257.

S^T THYRSE.

où il y avait si peu d'eau qu'à peine, en huit jours et quelque fois en quinze, ils ne pouvaient moudre qu'une charge de grain (1).

En 1318, le prieuré de Saint-Thyrse fut uni à celui de Notre-Dame d'Eoures, et depuis cette époque ses deux noms se trouvent toujours unis ensemble (2).

En 1347, commença une peste qui dura trois ans, ravagea toute la terre, et emporta, dit Ruffi, la huitième partie de ses habitants. Marseille fut presque laissée déserte. Le labourage étant abandonné, la terre ne produisit presque plus rien. Robert de Mandogole, évêque de Marseille, mourut de la contagion avec tout son clergé, et la plus grande partie des religieux (3).

En 1360, le prieuré d'Eoures et de Saint-Thyrse fut donné en prébende à Messire Guillaume Thigiochane (4).

---

(1) Archives de l'Hôtel-de-Ville citées par Ruffi. t. I, p. 155.

(2) Fonds de la Cathédrale, inventaire fait par Lazare, chanoine de Fréjus, registre 55, folio 5 verso.

(3) Albert Argentin, dans sa chronique citée par Ruffi, t. II, page 26.

(4) Fonds de la Major, registre 55, folio 126 verso.

En 1362, Guillaume Sudre, qui venait d'être nommé évêque de Marseille, visita plusieurs églises du terroir et entre autres celle de Saint-Thyrse (1).

En 1405, messire Pierre Olivari était prieur de Saint-Thyrse et d'Eoures (2).

En 1431, les Catalans assiégèrent Marseille, et ne pouvant s'en emparer, ravagèrent tout le terroir (3).

Le 30 août de la même année, il y eut à Marseille une enquête par devant le juge du palais, pour constater la faculté qu'avaient les Marseillais : 1° de mener paître leurs troupeaux sur les collines depuis Montredon jusqu'à Saint-Marcel ; 2° de faire du bois sur ces mêmes collines (4) dans lesquelles sont comprises celles de Saint-Loup.

En 1435, l'évêque d'Aire, ayant été changé par

---

(1) Livre vert, folio 110 verso cité dans *l'Antiquité de l'Église de Marseille*, t. 2, page 488.

(2) Fonds de la Major, archives de la Préfecture.

(3) Ruffi, t. I, p. 263.

(4) Livre noir, folio 118.

le Pape Eugène IV, d'introniser un évêque de Marseille, et, éprouvant de la résistance de la part d'une fraction des habitants, jeta sur la ville et le territoire un interdit qui dura sept mois, pendant tout ce temps il n'y eut aucune cérémonie religieuse dans les églises du terroir (1).

Le 28 avril 1474, il y a à Marseille un synode auquel assista le recteur de Saint-Thyrse et Eoures (2).

Le 28 octobre 1477, « sur l'exposition faite par M. le consul Jacques Cassini, que les rives de l'Huveaune étaient obstruées par des fractions d'arbres et mal déblayées, ce dont plusieurs se plaignent, et qui aurait pu occasionner des dommages pour les terres à blé, s'il tombait de grandes pluies en hiver. On arrêta qu'il serait choisi deux hommes du conseil qui avec des atterminateurs probes pourvoiraient à la chose, par des publications d'abord, et ensuite par des réparations faites

---

(1) Ruffi, t. II, page 29.

(2) Archives de la Préfecture, fonds des Grands Trinitaires.

aux frais des propriétaires riverains, et avec les amendes payées par les délinquants. Les deux membres du conseil désignés furent Jean Ricavi et Guillaume Paul (1). »

En 1489, le prébendier de Saint-Thyrse et d'Eoures, fit une transaction avec les habitants de ce dernier pays qui s'obligèrent à lui donner par an douze charges de blé et quatre émines d'avoine (2).

En 1505, la peste désola Marseille et son territoire, et continua pendant l'année 1506 et 1507. Cette dernière année, pour comble de malheur, le froid fut si rigoureux qu'on pouvait marcher sans danger sur la glace dans tout le port de Marseille.

En 1524, la peste éclata de nouveau dans la ville, dont les habitants se réfugièrent dans le terroir. Il en fut de même en 1530 (3).

---

(1) Archives de la Ville, 1re division,

(2) Archives de la Préfecture, déclaration à l'assemblée générale du clergé de France en 1730, n° 11.

(3) Ruffi, t. I, p. 296, 297, 316, 318.

Nous terminons ici ce chapitre, parceque nous allons rencontrer le nom de Saint-Loup pour la première fois.



LE VIEUX St LOUP.

CHAPITRE IV.

ORIGINE DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-LOUP ET DE LA CHAPELLE DE SAINT-TRONC.

Au commencement du XVI[e] siècle, la chapelle de Saint-Thyrse se trouvant trop petite pour la population, qui avait considérablement augmenté, on en bâtit une autre un peu plus grande au Sud de la première, et on fit communiqner les deux au moyen de quelques arceaux assez peu gracieux. Nous tenons ces détails des témoins oculaires, car cette église ainsi agrandie a existé jusqu'en 1787. Mais nous savons par l'histoire que la nef septentrionale de l'ancienne église de Saint-Loup, était réellement l'antique chapelle de Saint-Thyrse (1).

Cette nouvelle église fut érigée sous le vocable

---

(1) Antiquité de l'église de Marseille, etc., t. II, page 488, note.

de Saint-Loup, évêque de Troyes, probablement parce que le donateur portait ce nom, qui était d'ailleurs assez commun alors à Marseille. C'est ainsi que le village de Saint-Barnabé a tiré son nom de Barnabé Capelle, notaire à Marseille, lequel en 1535 fit un don considérable à cette église (1).

Quant à l'époque de la fondation de l'ancienne église de Saint-Loup, nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en la mettant dans le premier quart du XVIe siècle ; car nous trouvons ce vocable pour la première fois à l'occasion d'un acte passé le 31 mars 1531, par lequel « le monastère de Saint-Victor donne en bail à Bernard Zarbin une vigne située à Saint-Loup, à la censive de trois patas (2), à l'office de la Trésorerie (3). »

En 1536, tout le terroir de Marseille fut ravagé par l'armée de Charles-Quint, qui s'avança jus-

(1) *Histoire des actes et des délibérations du Conseil municipal de Marseille,* par L. Méry et Guindon, t. V, p. 538.

(2) Pièce de monnaie valant deux deniers.

(3) Ancien inventaire de Saint-Victor, page 170, acte passé chez Jean Massatelli, notaire

que sous ses murs, mais fut bientôt obligée de battre en retraite (1).

Le 15 mai 1543, il y eut une convention passée entre la commune de Marseille et les sieurs Veyssade père et fils, pour qu'ils fournissent de la viande à la ville ; et en cas de peste, ils s'obligèrent à tenir boucherie dans les six endroits suivants : les Aygalades, les Crottes, Saint-Jérôme, Font des Payars (Saint-Barnabé), Saint-Thys (Saint-Loup) et Sainte-Marguerite (2).

Le 7 février 1547, les religieuses de Saint-Sauveur affermèrent les terres qu'elles possédaient à la Moutte, quartier de Saint-Loup. Les fermiers devaient donner la moitié de tous les grains, mais ils gardaient la paille, moyennant la somme de cinq florins. Ils devaient planter tous les ans, à leurs frais, 200 arbres sur les bords de l'Huveaune, qui baigne la propriété. Le monastère

(1) Ruffi, t. I, page 326.

(2) Archives de la Ville, 33e section, 1er registre des délibérations du Conseil municipal, folios 39 à 44.

devait avoir la moitié du bois provenant de l'émondage des arbres (1).

« Le 14 juin 1562, il y eut une transaction entre le Vénérable Chapitre de l'église Cathédrale de Marseille et Messire Christophore Capucii, chanoine prébendé dans la prébende de l'église de Notre-Dame d'Eoures et de Saint-Tyrse, de laquelle prébende on n'avait pas intégralement payé les pensions et les arrérages. Au lieu de vingt-deux émines de blé que Messire Capucii recevait par an, il ne dût en recevoir que seize, parce que les campagnes rendaient moins que par le passé. Les fermiers devaient porter ce blé à Marseille, à sa maison, au milieu du mois d'août. (2) » Cette transaction fut approuvée par le seigneur Ragueneau, évêque de Marseille.

---

(1) Fonds de Saint-Sauveur, H. 25, dans l'*Histoire de l'Abbaye des religieuses de Saint-Sauveur*, par M. André. La partie de la Moutte qni appartenait à ces religieuses est celle qui est le plus rapprochée du village de la Pomme. On l'appelle encore aujourd'hui *Leis Moungeos*.

(2) Fonds de la Major, liasse 78, archives de la Préfecture.

La peste ravagea encore Marseille et son territoire en 1547, 1558 et 1579. En cette dernière année, elle emporta 30,000 âmes dans la ville et le terroir. Elle fut de plus suivie d'une horrible famine « qui provint, dit Ruffi, de ce que la ville d'Aix priva les Marseillais du secours qu'ils avaient coutume de recevoir des villages voisins, ayant retenu sur le passage les grains qui eûssent servi à les tirer de la nécessité. » La peste parut encore en 1586 dans la ville. Les habitants se réfugièrent dans les campagnes; étant rentrés, en 1597, elle recommença. Enfin, en 1598, elle emporta encore de trois à quatre mille personnes. Ce fut, d'après Ruffi, sa onzième apparition dans le courant de ce siècle. Trente-deux ans après, c'est-à-dire en 1630, on la vit encore reparaître dans la ville et le terroir; mais heureusement ce fut sa seule apparition dans ce siècle (1).

L'année 1645, on disait encore la messe, les dimanches et fêtes d'obligation, dans la chapelle

(1) Ruffi, t. I, p. 335, 337, 352, 369, 444, 475.

de Sainte-Croix. Mais à cette époque, les habitants du quartier de Saint-Tronc « supplièrent le seigneur Évêque de Marseille de leur permettre d'ériger une chapelle au pied de la colline de Sainte-Croix, attendu que cette colline étant très-escarpée, il était difficile aux vieillards, aux infirmes et aux femmes enceintes d'y aller entendre la messe. Le seigneur Évêque consentit à leur demande, et la chapelle fut érigée (1). » Elle a dix mètres de long sur cinq de large, et ne reçoit le jour que par la porte d'entrée. Elle sert aujourd'hui de remise, et fait partie, ainsi que les restes de l'ancien couvent des Bénédictines et les terres adjacentes, des propriétés de M. Pierre Paul. Déjà, à cette époque, le domaine des moines de Saint-Victor sur les terres de Saint-Tronc s'était modifié avec le temps. Elles appartenaient à des particuliers; mais les religieux avaient conservé sur ces terres ce qu'on appelait alors *la directe*, c'est-à-dire un certain droit à percevoir une valeur annuelle, et leur

---

(1) Extrait du greffe de l'Évêché conservé à Saint-Loup.

aumônier avait le titre de seigneur direct de Saint-Tronc. « Cet aumônier était obligé, en sa dite qualité, d'acquitter ou de faire acquitter une messe chaque année dans la chapelle de Saint-Tronc, le jour de l'invention de la Sainte-Croix, et il s'acquitta de cette obligation jusqu'au 3 mai 1710 seulement, attendu que cette chapelle fut alors interdite par le seigneur Évêque (1). »

En 1654, un rapport d'experts relatif au moulin de l'hôpital du Saint-Esprit, et à celui des Jacobins ou Prêcheurs, donne au quartier le nom de Saint-This et Saint-Loup (2). Après cette époque on ne trouve plus dans les actes que le nom de Saint-Loup; cependant la vallée qui s'étend entre la traverse de Valbarelle et la Bonnecorse, à l'Est, et la traverse du Vallon de Vesque, à l'Ouest, a porté le nom de Vallon de Saint-This jusque vers la fin du XVIIIme siècle (3).

---

(1) Extrait du greffe de l'Évêché conservé à Saint-Loup,

(2) Archives de la Préfecture, inventaire de Saint-Victor, liasse 209.

(3) Contrat d'achat de la campagne de M. Jean Sibon.

CHAPITRE V.

SAINT-LOUP SUCCURSALE DE SAINT-MARTIN.

L'église de Saint-Loup devint une succursale de Saint-Martin, nous ne savons pas précisément à qu'elle époque; mais elle l'était en 1681, puisque à partir de cette année nous trouvons dans les registres de cette paroisse déposés à l'État Civil, les actes de baptêmes et de mariages du quartier de Saint-Loup. Il n'est pas étonnant que Saint-Loup ait été succursale de Saint-Martin, puisque à cette époque Saint-Martin était la paroisse de la ville la plus rapprochée de ce quartier.

Nous avons dit qu'on ne faisait point de mariages ni de baptêmes à Saint-Loup à cette époque, mais on y ensevelissait les morts dans les caveaux de la nef principale, nous le savons par le testament de Barthélemy Jourdan, propriétaire de la campagne qui appartient aujourd'hui à M. André

Dubost (1), et par le récit des témoignages oculaires.

En 1691, il y eu un démêlé entre les moines de Saint-Victor et Angelin Barrot, jardinier, locataire d'une campagne qui appartenait à ces Messieurs, située en dessous de la Nicolasse. Dans l'acte qui règle ce différent, le quartier est appelé simplement Saint-Loup (2).

En 1694, Messire Channelly, vicaire de Saint-Martin, commença à desservir l'église de Saint-Loup, c'est le premier desservant dont nous ayions pu trouver le nom.

En 1701, cette succursale prit une certaine consistance, on commença à y tenir les registres, des sépultures, et bientôt après on y célébra quelques mariages dont les actes se trouvent aussi. La population, autant qu'on peut en juger par le nombre annuel des décès, s'élevait alors à 800 âmes environ,

L'année suivante 1702, une mission fut

(1) Testament fait par le notaire Boyer, chez M. Paul.
(2) Fonds de Saint-Victor, liasse 209.

prêchée à Saint-Loup, probablement par les Pères Jésuites, et une congrégation de filles fut établie à la suite de cette mission. Le réglement de cette congrégation, qui est très remarquable, fut envoyé d'Espagne par le Père Joseph Rigord, Jésuite, ce qui nous fait croire que c'était les religieux de cet Ordre qui avaient donné la mission. Ce réglement existe encore aujourd'hui en tête du cahier des charges annuelles, des dépenses et des acquisitions de la congrégation. C'est dans ce recueil, ainsi que dans les autres écrits conservés dans la paroisse, que nous puiseront la plupart de nos détails jusque vers la fin du siècle. A partir de cette époque, nous aurons de plus pour guides les témoins oculaires, et depuis 1816 nous dirons ce que nous avons vu de nos propres yeux. Nous avertissons une fois pour toutes, parce qu'à l'avenir nous indiquerons rarement les sources où nous avons puisés nos renseignements.

Messire Channelly desservit la succursale de Saint-Loup jusqu'à l'an 1715. Il ne bénit que six mariages pendant tout ce temps, parce que la plupart se faisaient à Saint-Martin, comme nous l'avons dit.

« Le 23 juillet 1711, Messire Louis Cabrol, prêtre bachelier en théologie, promoteur d'office de l'évêché de Marseille, reçut commission du seigneur Évêque d'aller examiner la chapelle rurale du quartier de Sainte-Croix, dite de Saint-Tronc. » Nous avons dit dans le chapitre précédent qu'on l'avait interdite à cause du mauvais état où elle se trouvait. Mais on l'avait réparée depuis, « et Messire Cabrol la trouva séparée de tout autre bâtiment (1) n'ayant aucun trou où les oiseaux pussent nicher, ayant un clocher, une grosse cloche et un bénitier sur lequel était gravé le chiffre 1645. Il voulut savoir si ce chiffre était celui de la fondation de la chapelle, et demanda à consulter des vieillards sur ce point. On lui présenta maître Georges Gaudine (2), travailleur, agé d'environ quatre-vingts ans, et maître Pierre Caillac, aussi travailleur, âgé d'environ soixante

---

(1) On veut parler de bâtiment communiquant avec la chapelle et non d'appartement adjacent.

(2) Ce vieillard est un des ancêtres de feu Madame Blanc, femme de M. Louis Blanc, boulanger.

ans, tous deux habitant le quartier de père en fils, et marguilliers de ladite chapelle, lesquels déclarèrent que les marguilliers de Sainte-Croix avaient demandé à l'Évêque la permission d'ériger la chapelle de Saint-Tronc, par les raisons que nous avons indiquées plus haut, que cette chapelle avait été interdite à cause de son mauvais état ; mais qu'ayant été réparée depuis, ils avaient supplié ledit seigneur Évêque de vouloir bien leur permettre d'y faire dire la messe, comme on la disait autrefois dans la chapelle située sur la montagne. Messire Cabrol examina le nombre des bastides qui étaient plus rapprochées de la chapelle de Saint-Tronc que de l'église de Saint-Loup, et de celle de Sainte-Marguerite, et en trouva une centaine (1), dont les habitants s'obligèrent à contribuer aux honoraires du prêtre qui viendrait leur dire la messe, laquelle ne devait se dire qu'après la messe du prône de Saint-Loup et de

(1) Il faut observer que les propriétés de l'époque étaient beaucoup plus morcelées qu'aujourd'hui à Saint-Tronc, autrement ce nombre paraîtrait exagéré.

Sainte-Marguerite. Messire Cabrol trouva que la chapelle était pourvue de tout ce qu'il faut pour dire la messe. Il voulut cependant avoir l'avis des desservants de Saint-Loup et de Sainte-Marguerite, sur l'opportunité de cette messe. Messire Channelly, qui desservait Saint-Loup depuis dix-huit ans, jugea que cette messe était utile, pourvu qu'on ne la dît qu'après le prône, qui se terminait à Saint-Loup, à 8 heures en été, et à 9 heures en hiver. Quant à Messire Nicolas, desservant de Sainte-Marguerite, il déclara qu'il s'était aperçu que ses paroissiens, habitant du côté de Saint-Tronc, manquaient quelquefois la messe, lorsqu'on ne la disait pas dans cette chapelle, et que par conséquent il jugeait utile de faire dire une messe à Saint-Tronc (1).

En 1716, nous ne trouvons aucun acte dans les registres de Saint-Loup; nous ne savons à quoi attribuer cette omission.

Messire Eyssautier desservit cette église depuis

---

(1) Extrait du greffe de l'Évêché conservé au presbytère de Saint-Loup.

1717 jusqu'au milieu de 1732 ; on ne trouve que deux actes de mariage pendant tout ce temps, ce qui prouve, comme nous l'avons dit, que la plupart se faisaient à Saint-Martin.

Il y eut, dans l'espace de temps que nous venons d'indiquer, deux années terribles pour Marseille et son territoire. Nous voulons parler de la peste de 1720 et 1721. Les habitants de la ville se répandirent dans le terroir et y portèrent la contagion ; c'est incontestable. Mais nous sommes en mesure de prouver qu'on a singulièrement exagéré le nombre des morts dans le quartier de Saint-Loup. Le dénombrement officiel de 1720 le porte à cinq cent vingt-un. Or voici ce que nous trouvons dans les registres de l'époque. L'année 1720, il y eut vingt morts d'enregistrés, c'est-à-dire cinq de plus que la moyenne des années précédentes ; et ces vingt actes sont suivis d'une note, où il est dit que quelques personnes ayant été enterrées à la campagne, à cause de la contagion, on n'a pas pu les enregistrer toutes, mais seulement dix et entr'autres Françoise Mortelly, dont les restes furent transportés dans l'église de Saint-Loup, par ordre de Mgr

l'Évêque, le 17 octobre 1721. Tout cela indique que le nombre des morts fut loin d'égaler le chiffre officiel. Il est vrai qu'on ne trouve que deux actes de sépulture dans l'année 1721, ce qui semble indiquer que le registre n'est pas complet; mais nous avons un argument invincible contre le chiffre cinq cent vingt-un. C'est le nombre des décès des années subséquentes. S'il était mort à Saint-Loup en 1720 et 1721, cinq cent vingt-une personnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population, nous trouverions, le nombre des années suivantes réduit de plus de la moitié. Or ce nombre est à peu près égal à celui des années antérieures à la peste. La population de Saint-Loup n'a donc pas diminué sensiblement en 1720 et 1721. On dira peut-être que la plupart des morts étaient des Marseillais réfugiés. Mais on avouera alors que les habitants de Saint-Loup, furent sauvés par miracle, quand leurs malheureux hôtes mouraient presque par milliers.

En 1722, Madame Françoise née Bovignan et épouse de M. Raymond Bovignan, négociant à Marseille « désirant augmenter le culte divin fonda, par son testament une messe les dimanches et les

fêtes chômables, pour être dite perpétuellement dans la chapelle de Saint-Tronc, et laissa pour cela trois mille livres, ou soit cent cinquante livres de rente annuelle (1). »

Cette dame étant morte en 1731, M. Bovignan son époux, choisit pour faire dire cette messe, Messire Claude Roux, qui mourut avant d'avoir obtenu la permission de Mgr l'Évêque. Messire Antoine Jean, choisi pour le remplacer, fit des démarches pour se faire autoriser; mais Mgr de Belsunce trouvant qu'une messe, dite tous les dimanches dans la chapelle de Saint-Tronc, serait cause que plusieurs personnes manqueraient toujours le prône, permit à Messire Jean, de dire la messe dans la susdite chapelle pendant les mois de septembre, novembre et décembre, après neuf heures; et décida que les autres messes se diraient dans la chapelle de Saint-Laurent (la Capelette), à l'autel du Crucifix (2).

(1) Testament de Madame Bovignan, conservé au presbytère de Saint-Loup.

(2) Décision de Mgr de Belsunce, conservée au presbytère de Saint-Loup.

En 1727, on ordonna à tout le clergé, et à tous les religieux et religieuses de France, de faire connaître exactement leurs revenus à l'assemblée générale du clergé du royaume, qui devait avoir lieu en 1730. Cette déclaration eut lieu, et elle est conservée aux Archives de la Préfecture, pour ce qui regarde le diocèse de Marseille. Voici les faits qu'elle nous révèle relativemont à Saint-Loup.

La prébende de Saint-This et Éoures, existait toujours, et l'année 1727, c'était Messire de Vaccon, qui en était prébendier. Il présenta au bureau diocésain, chargé d'apprécier les revenus du clergé, l'état de sa prébende; et le bureau déclara le 5 septembre 1729, qu'elle pouvait monter en moyenne à deux cent dix francs, par an (1).

Il y avait à cette époque à Saint-Loup, une chapellenie sous le nom de Notre-Dame de Délivrance; c'est-à-dire qu'un autel de l'église portait ce nom, et qu'on devait dire à cet autel deux messes par semaine a l'intention du fondateur de

(1) Déclaration de 1730, numéro 11.

la chapellenie. Ce fondateur était M. Ange de Gardanne; c'était lui qui présentait le titulaire et payait la fondation qui montait à soixante-quinze francs par an. Les messes étaient rétribuées à raison de sept sous chacune; ce qui faisait trente-six francs par an. Il restait trente-neuf francs de bénéfice pour Messire Auriol, qui en 1727 était recteur de cette chapellenie (1).

Messire Eyssautier, desservant de Saint-Loup, fit aussi sa déclaration. Nous allons la donner textuellement. On y verra que tous les prêtres de l'époque ne regorgeaient pas de richesses, comme plusieurs le disent aujourd'hui. « Mes revenus consistent à cent livres de fixe que le quartier me donne. Il me fait dire aussi environ cent vingt-cinq messes de fondation sur le pied de cinq sols. Les autres sont casuelles, et j'en dis quelques fois *gratis pro Deo*.

» Le reste du casuel consiste en la quête du

---

(1) Déclaration de 1730, numéro 188. Contrat, notaire Gourdan.

pain, du vin et des sarments. De laquelle quête, je donne un tiers à celui qui la fait ; et, comme elle ne rend pas beaucoup, je n'ai jamais compté ce qu'elle peut rendre ; et pour surcroît, qui donne qui ne donne pas.

» Je n'ai ni baptêmes, ni mariages ; pour ce qui est des enterrements, je n'ai qu'une modique gratification. La cire n'est pas pour moi ; elle reste aux marguilliers de notre église. Vous voyez par là, Messieurs, que comme prêtre du quartier, je suis logé à l'enseigne de la Providence, puisque la plus grande partie de mes revenus consiste à la besace comme les enfants de Saint-François. »

Le bureau diocésain jugea que les revenus de Messire Eyssautier pouvaient s'élever à quatre cents francs par an (1).

Le 10 avril 1731, Pierre Jourdan, maître cordonnier à Saint-Loup, vendit à Honoré Reymonet, maître maçon du même quartier, une campagne située au Sud de la chapelle de Saint-

---

(1) Déclaration de 1727, aux Archives de la Préfecture.

Tronc, mais touchant à la colline, à l'Ouest de celle qui appartient à M. Labatut (1).

» Cette propriété, dit le contrat, relevait de la directe du sieur aumônier de Saint-Victor, seigneur direct de Saint-Tronc, à la censive de onze sols chaque année. » C'est-à-dire que le propriétaire devait payer onze sous par an à l'aumônier de Saint-Victor. Mais M. Honoré Reymonet racheta ce droit en achetant la campagne (2).

Au mois d'août 1732, Messire Eyssautier, desservant de Saint-Loup, fut remplacé par Messire Fabre, dont le premier acte dans le registre est celui de la sépulture d'un enfant de deux ans, appelé Jean Rampal, qui s'était noyé dans le puits du moulin de M. Martineau (3). Cet enfant fut accompagné au cimetière par M. Bessières, prêtre desservant le quartier en l'absence du desservant en chef. Il paraît par les termes de cet acte que,

---

(1) Elle appartient à M. Pierre Paul.

(2) Contrat de vente, notaire Boyer, chez M. Pierre Paul.

(3) Ce moulin est celui de M. Canaple; il porte encore le nom de Martinet.

quand le desservant était dans l'impossibilité de remplir son office, un autre vicaire de Saint-Martin était chargé spécialement de le remplacer.

M. Fabre fut remplacé en 1734 par M. Miquellys, bachelier en théologie, et qui devint plus tard chanoine de Marseille. Il desservit Saint-Loup jusqu'en 1743, et peut-être plus tard; car il y a dans les registres de cette époque une lacune de trois ans. Les actes faits du temps de M. Miquellys sont signés quelquefois Lausi secondaire; et à partir du commencement de l'année 1739, ils sont tous contresignés par le sénéchal du roi, près la ville de Marseille ou par un de ses remplaçants.

Le 13 octobre 1740, le sieur Napollon (1), bourgeois de Marseille, vendit à Jean-Baptiste Capeau, ecclésiastique de la même ville, pour la somme de 8500 francs la campagne et les bâtiments de Saint-Tronc. Ces possessions relevaient de la directe, domaine et seigneurie de l'aumô-

(1) Il était propriétaire de la maison de Saint-Loup qui appartient aux enfants de feu M. Paul, fabricant de noir d'ivoire.

nerie de Saint-Victor. Aussi le lendemain 14 octobre, Messire d'Hostager, qui était revêtu de cette dignité, reçut l'investiture de cette propriété (1).

Le 5 février 1742, Messire Jean-Baptiste Capeau vendit au sieur Honoré Reymonet, et au sieur Pierre Sausse, son oncle, ménager, la même propriété et celle qui la borne au Nord (2), relevant les dites propriétés de la directe, domaine et seigneurie de Messire Pierre d'Hostager, aumônier de l'abbaye de Saint-Victor de cette ville, aux censes savoir : la première propriété, de dix-neuf sols sept deniers, et l'autre, d'une livre sept sols, payables annuellement (3).

Pendant l'année 1746, l'église de Saint-Loup fut desservie par MM. Machi, Guez et Albin ; et en 1747, M. Antoine Martin commença à en être desservant en chef ; mais il était souvent remplacé par M. Olive, secondaire de Saint-Martin. M. Rey-

---

(1) Contrat de vente, notaire Sibon, chez M. Paul.

(2) C'est celle qui appartient à M. Viale.

(3) Contrat de vente, notaire Boyer, chez M. Paul.

nard le remplaça définitivement au mois de juillet 1755.

Le 11 novembre 1752, Messire Charles-Alexandre de Mazenod, chevalier seigneur de Saint-Laurent, président de la Cour des Comptes, aides et finances de Provence (1), vendit à M. Joseph Guey, négociant à Marseille, la campagne qui appartient aujourd'hui à Madame veuve Dupré, née Canaple (2).

Le 20 décembre de la même année, M. Joseph Guey reçut l'investiture de cette propriété des mains du chapitre de la Major de Marseille, lequel jouissait des droits de seigneur sur la dite propriété (3).

Le 2 mai 1755, M. Étienne Roustang acheta la propriété qui borne le village de Saint-Loup au Nord, et appartient aujourd'hui à Madame Barral (4) née Reboul de Saint-Loup.

---

(1) Un membre de sa famille était vicaire général du diocèse à cette époque, et deux en furent successivement évêques à partir de 1823.

(2) Contrat d'achat, notaire Grosson.

(3) Extrait de l'acte d'investiture, notaire Grosson.

(4) Veuve du célèbre médecin embaumeur de ce nom.

D'après les traditions conservées dans la famille de cette Dame, M. Roustang donna le terrain nécessaire pour bâtir les maisons qui sont de ce côté du village, en se réservant un droit sur ces maisons, et devint ainsi seigneur de Saint-Loup.

Le 14 juillet 1766, sa fille cadette, Jeanne Roustang de Saint-Loup, épousa Messire Marc Rouxet de Saint-Éloy, ancien capitaine de la ville Rousse et des forces de Lyon, ancien capitaine au régiment de Limousin et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (1).

Après la mort de M. Roustang, M. de Saint-Éloy devint seigneur de Saint-Loup, et fit bâtir un magnifique château dans sa charmante propriété, traversée par le petit biez, qui fait mouvoir le moulin du Martinet, et par la rivière de l'Huveaune. Il y eut d'élégantes tourelles, quatre canons dont deux tournés vers le Nord et deux vers le Midi, plusieurs statues en marbre habilement sculptées, entr'autres celles d'Adam et d'Ève, et de plusieurs

---

(1) Contrat de mariage de M. de Saint-Éloy avec Mademoiselle Jeanne Roustang, chez Madame Barral.

personnages mythologiques. On vit de tous côtés de gracieuses allées et de riants bosquets plantés de beaux arbres, dont plusieurs existent encore.

Outre l'habitation principale il y avait encore trois autres maisons séparées du village, et de plus M. de Saint-Éloy avait le droit de seigneur sur les maisons bâties sur le terrain cédé par M. Roustang. Voici les noms des propriétaires de ces maisons et les sommes qu'ils payaient pour s'acquitter de leurs redevances envers le seigneur. On se rappelera, en lisant ces détails intéressants surtout pour les descendants de ces propriétaires, que l'argent avait alors beaucoup plus de valeur qu'aujourd'hui.

Pierre Blanc devait donner cinq œufs par an; Pierre Pignatel, 2 sols et 2 deniers, et 9 livres 10 sols pour une autre redevance; Charles Pignatel, 2 deniers; Honoré Reymonet, 3 œufs; Christine Arnoux, 1 denier; J.-B. Caillat, 5 livres; Antoine Caillat, 5 livres 1 denier, et 8 livres pour une autre redevance; André Barbaroux, mari de Rose Fournillier, 1 sol, et 4 livres 5 sols pour une autre maison; Marguerite Eyrié, André Eyglier

et André Saurin, 1 denier chacun; Louis Sibelly, 6 deniers; Anne Thomassin, 6 deniers; André Bourelly, 14 sols; Pierre Plumier, 1 sol; Louis Aurran, 1 sol; Joseph Caillol, époux d'Élisabeth Derive, 6 livres; Messire Antoine Dupuy de la Moutte, 6 livres; Antoine Vallette, 1 sol.

Le 10 novembre 1772, M. de Saint-Éloy vendit sa propriété et les droits qui s'y rattachaient à M. Laurent-François Tarteiron, lequel la revendit en 1791 à M. Louis-Auguste Reboul, négociant à Marseille et père de Mme Barral. M. Reboul prit dès lors avec raison le titre de M. Reboul de Saint-Loup qu'il transmît à ses enfants. Malgré la bonté de son caractère et ses nombreux actes de bienfaisance, il faillit être victime des fureurs révolutionnaires, qui, au lieu de voir en lui l'ami du peuple n'y virent que le ci-devant seigneur de Saint-Loup.

Ses descendants ont hérité de sa générosité comme nous le verrons en son lieu; mais nous tenons à dire ici que Mme Barral a contribué abondamment à l'œuvre à laquelle doit être employé le produit de la vente du présent ouvrage, c'est-à-

dire à la reconstruction de l'antique chapelle de Sainte-Croix, dont nous avons déjà parlé. Nous profitons de cette occasion pour prier instamment nos concitoyens, et surtout les propriétaires de Marseille qui ont leurs campagnes à Saint-Loup ou à Saint-Tronc d'imiter son exemple, afin que cet oratoire, remarquable par sa position exceptionnelle, et but de très-nombreuses excursions, puisse être convenablement montré aux étrangers.

En 1757, par ordre de Mgr l'Évêque, la congrégation des filles fut transférée à l'autel de Saint-Pierre, et Christine Arnoux fut nommée supérieure par M. de Mazenod, vicaire général, attendu que celle qu'on avait nommée n'avait pas accepté la charge.

Vers le milieu de l'année 1761, M. Vinson remplaça M. Reynard, et desservit l'église jusque vers la fin de 1763; il ne se passa rien de remarquable pendant ce temps-là.

Depuis la fin de l'an 1763 jusque vers la fin de 1765, ce furent deux pères capucins qui firent le service, le père Laurent et le père Sébastien.

L'année 1764, on fit des fonds baptismaux dans l'église de Saint-Loup ; le premier baptême fut administré le 22 du mois de juillet.

Vers le milieu de l'année suivante 1765, M. Poilroux, vicaire de Saint-Martin, commença à desservir l'église, et la desservit jusqu'au commencement de l'année 1773. A partir de 1767, on voit figurer sur les registres le nom de M. Prat, desservant de Saint-Jean-du-Désert, mais demeurant à Saint-Loup (1).

En 1768, il se fit un mariage dans la chapelle domestique de M. le marquis de Montolieu, l'un des plus illustres habitants de Saint-Loup, et propriétaire de la campagne qui porte encore le nom de *Marquis*.

En 1771, une personne qui ne voulût pas être connue, fit présent à la congrégation des filles d'une croix en argent pour les processions.

Vers le milieu de l'année 1773, M. Bozan

---

(1) Il était propriétaire du jardin qui est au Nord du cimetière, et de la maison qui est au bout du jardin.

remplaça M. Poilroux et desservit l'église jusqu'au temps de la terreur.

Le 28 février 1775, M. Jean-Baptiste Reymonet, fils de feu Honoré, racheta le droit de prélature de la propriété de Saint-Tronc pour la somme de quatre cent seize livres, treize sols et quatre deniers.

L'an 1777, une déclaration de Louis XVI défendit d'enterrer les morts dans les églises (2). On fit alors à Saint-Loup un petit cimetière, entre le presbytère et le chemin qui descend au moulin de M. de Forbin d'Oppède. C'est là qu'on ensevelit les morts, en attendant que le cimetière qui existe aujourd'hui fut achevé; et on cessa d'y enterrer, lorsque le décret de Napoléon Ier du 12 juin 1804 ordonna que les cimetières fussent éloignés des églises au moins de 35 mètres (3).

Cette remarque, sur l'ancien cimetière de Saint-

---

(1) Extrait de la directe de Saint-Victor, chez M. Paul.
(2) *Droit civil ecclésiastique français*, t. I, page 296.
(3) Décret impérial du 13 prairial, an XII.

Loup, nous amène naturellement à parler de la route royale de Marseille à Toulon, qui fut commencée à cette époque. Le chemin d'Aubagne à Marseille, qui existait alors, avait à peine 4 mètres de large; Il faisait beaucoup de tours et n'était point entretenu. Pour conduire une charrette de Marseille à Saint-Loup, on était obligé de la tenir de chaque côté avec des cordes pour qu'elle ne versât pas. Un charretier, que nous avons connu particulièrement, et qui était incapable de mentir, nous a assuré que, pour ne pas avoir pris cette précaution, il versa trois fois dans le même voyage, pour aller de Mempenti au moulin de l'hôpital. Le chemin, qu'on fit à l'époque dont nous parlons, fut donc une très-grande amélioration pour le pays. Le village de Saint-Loup fut élargi. Plusieurs maisons furent coupées. La route, au lieu de descendre vers le moulin de Blancard, passa au Sud de l'ancienne église et du presbytère, qui empêcha de donner au chemin, en cet endroit, la largeur convenable. Il ne fut coupé qu'en 1839.

En 1780, un nommé Mathieu Margaillan mourut par accident devant le moulin de l'hôpital,

et fut enseveli à Saint-Loup, par l'ordre de M. de Villiers de Saint-Savournin, procureur du roi à Marseille.

Le 13 novembre 1785, M. Ange Nicolas de Gardanne, dont nous avons parlé déjà, mourut à sa campagne et fut transporté à Marseille, pour y être enseveli (1).

Le 17 janvier 1786, le chapitre de Saint-Victor (2), afferma aux sieurs Gabriel et Jean Barrot une propriété, appelée jardins des Gébelins, située au quartier de Saint-Loup, pour la rente annuelle de 900 francs (3).

L'an 1787, l'antique chapelle de Saint-Thyrse, qui était devenue la nef septentrionale de l'église de Saint-Loup, comme nous l'avons dit, menaçait ruine, et malgré les étais qu'on avait mis pour

---

(1) Sa campagne, située en dessous du moulin de Blancard, s'appelle encore la Gardanne.

(2) Les moines de Saint-Victor avaient été sécularisés en 1743 et avaient pris le titre de chanoines.

(3) Archives de la Préfecture, fonds de Saint-Victor, liasse 235.

la soutenir, l'autorité jugea prudent d'interdire toute l'église. Les cérémonies religieuses dûrent se faire, pendant ce temps-là, dans quelque maison ou dans quelque chapelle domestique, peut-être même dans celle de Saint-Tronc. Toujours est-il que les baptêmes, mariages et sépultures se firent comme à l'ordinaire.

L'ancienne église fut démolie, excepté le chœur, et celle qui existe aujourd'hui fut élevée sur l'emplacement de l'autre, trois à quatre mètres plus au Nord. Elle fut bâtie aux frais des habitants, sous les ordres de l'architecte Draveton, propriétaire à Saint-Loup (1), et de l'entrepreneur Latil. Elle est en style grec, ordre ionique. Le chœur de l'ancienne église fut conservé, comme une espèce de hors-d'œuvre, derrière le maître-autel de la nouvelle, avec laquelle il communiquait par un arceau de trois mètres de large. Il fut ajouté à la nouvelle église en 1828.

---

(1) Il était propriétaire de la campagne qui appartient aujourd'hui à M. de Bonneval.

Il y avait dans l'ancienne église une niche en granit rougeâtre, d'une seule pièce ayant environ 3 mètres de long, 2 de large et 1 mètre et demi d'épaisseur. Comme c'était une pierre très-difficile à remuer, et à laquelle d'ailleurs la symétrie de la nouvelle église ne laissait pas de place. On l'abandonna au Nord de la sacristie actuelle, où elle resta environ cinquante ans, sous le nom de pierre rouge. C'était une vraie curiosité. Malheureusement comme elle s'opposait à l'agrandissement du chemin, on la rompit, et ses débris furent employés dans une bâtisse.

Le maître-autel de la nouvelle église avait appartenu à la chapelle de Saint Hommebon, à Marseille. Il fut acheté 18 francs pendant la Terreur, par M. Fourrat (1), qui le donna à Saint-Loup. Il ne fut définitivement placé qu'en 1801. La gloire de cet autel, en marbre blanc, est très-remarquable, on y admire surtout les anges qui soutiennent la couronne au-dessus de la croix.

---

(1) Propriétaire de la campagne qui appartient aux héritiers de M. Wulfran Puget.

L'année 1789, les prieurs de Saint-Loup sommèrent M. Hippolyte Guey, successeur de M. Joseph Guey, propriétaire de la Mazenote, de contribuer aux frais de construction de la nouvelle église. Car à cette époque chacun était obligé de de coopérer aux dépenses du culte, dans les succursales qui n'avaient pas d'autres ressources, et Saint-Loup était de ce nombre. M. Guey, allégua que sa campagne n'était pas située dans le quartier de Saint-Loup, mais dans celui de Saint-Jean-du-Désert; quoiqu'il fréquentât l'église de Saint-Loup, quand il n'y avait pas d'office dans sa succursale. Deux avocats d'Aix, MM. Gassier et Pazéry consultés par lui à ce sujet, déclarèrent qu'il n'était pas obligé de concourir aux frais du culte, ni à la construction de la nouvelle église de Saint-Loup (1).

La nouvelle église fut inaugurée en 1791, et sanctifiée en quelque sorte par la présence du corps

---

(1) Consultation de MM. Gassier et Pazéry, du 10 juillet 1789, chez Madame Dupré.

d'une bienheureuse. En effet, le 31 octobre 1791, mourut de la mort des justes Catherine Françoise Nicolas, fille d'Étienne Nicolas (1) et de Françoise Olive. Elle avait mené la vie d'une sainte, non par des actions extraordinaires, mais par la régularité de sa conduite. Elle vivait chez elle comme une anachorète, ne sortait que pour aller à l'église, et ne manquait aucun exercice quelque temps qu'il fît. Ceux qui vivaient à cette époque nous ont dit que les plus grandes pluies ne la mouillaient pas, et qu'une fois étant tombée dans le Biez, plein en ce moment, elle en sortit aussi sèche qu'avant sa chûte. Ceci n'est peut-être qu'un bruit, mais les vertus de Mademoiselle Nicolas sont constatées dans son acte de sépulture.

Le 21 mars de la même année 1791, la propriété des religieuses de Saint-Sauveur, dont nous avons parlé déjà, fut vendue aux enchères au profit de l'État pour la somme de 11,600 fr. (2).

---

(1) Il était propriétaire de la campagne qui porte encore aujourd'hui le nom de Nicolasse.

(2) *Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur*, par M. André, page 194, note.

L'an 1792, le citoyen C. Roux, soi-disant évêque des Bouches-du-Rhône, envoya une circulaire aux citoyens curés et aux citoyens desservants, pour les prier d'envoyer les actes de baptêmes, mariages et sépultures à l'Hôtel-de-Ville, et le citoyen Bozan, desservant de Saint-Loup les envoya.

En 1793, on trouve dans les registres quatre actes de baptêmes et un de mariage signés encore Bozan.

En 1794, il y a un seul acte de baptême, c'est celui de Jean-Baptiste Rampal, fait le 26 décembre, et en 1795 on n'en trouve aucun d'aucune espèce.

Le temps de la Terreur avait commencé le 31 mai 1793. Depuis cette triste époque jusqu'en 1801, la plupart des sacrements furent administrés à Saint-Loup, par M. Chaix, que nous verrons plus tard recteur de la paroisse, et qui vivait alors caché dans le quartier de Saint-Marcel. Ainsi en 1796, nous trouvons cinquante baptêmes et onze mariages administrés par lui. En 1797, vingt-sept baptêmes et dix mariages; en 1798,

vingt-trois baptêmes et trois mariages ; en 1799, cinq baptêmes et quinze en 1800. On trouve de plus dans les registres cinquante actes qui ne portent point de dates précises, mais qui ont été faits dans l'espace de temps dont nous parlons. On sait aussi par ces mêmes registres et par le récit des témoins oculaires, que M. l'abbé Mille (1), caché à Saint-Loup, administra pendant tout ce temps plusieurs sacrements dans diverses campagnes, et principalement dans celle de M. Rémusat (2).

Nous venons de voir le côté religieux du drame révolutionnaire à Saint-Loup ; voyons en le côté politique.

Le 12 février 1891, toute la commune de Marseille fut divisée en douze sections. Saint-Loup fit partie de la neuvième avec la Pomme, Saint-Dominique, Saint-Jean-du-Désert et Saint-Pierre. La garde nationale fut établie à Saint-

---

(1) Il était propriétaire de la maison qu'acheta plus tard M. Magnan, distillateur.

(2) Elle appartient aujourd'hui à M. Boude.

Loup, elle comptait environ trois cents hommes. Le chef de cette garde s'érigea en souverain absolu (1), sous le nom de commandant. Il fit peu de mal, parce qu'il était à peu près le seul républicain influent dans le village. On lui attribue même une bonne action. Les habitants de Peinier, étant venus en grand nombre pour piller le château de la Moutte qui appartenait à M. Thomassin de Peinier, le commandant de la garde nationale de Saint-Loup, à la tête de sa troupe, s'y opposa et fut écouté parce qu'il était le plus fort; mais on lui attribue aussi la condamnation à mort de M. Pont le Roi, dénoncé comme royaliste, habitant de Saint-Loup (2) et guillotiné à Marseille. On raconte aussi que le commandant s'empara de plusieurs objets appartenant à l'église; mais il paraît qu'il aimait mieux les vendre que de les livrer aux

---

(1) Nous pourrions citer son nom; mais nous nous en abstenons par égard pour ses descendants. Cette observation s'applique à toute la suite de notre histoire.

(2) A la maison qu'on appela plus tard Tivoli, appartenant à M[me] Besson.

flammes, comme on faisait en divers endroits. Plusieurs statues furent sauvées par ce moyen, entr'autre, l'*Ecce Homo* de la banque des marguilliers, qui fut racheté pour sept sous, et la Vierge qui fut sauvée par le zèle d'Antoine Suzan. propriétaire de la petite campagne appelée Caron (2),

Il y eut cependant des profanations à Saint-Loup. L'église servit plusieurs fois de lieu de réunion à la section, et nn jour un malheureux, étranger au quartier, en souilla l'autel par fanfaronnade. Une autre fois un régiment de soldats venant de Toulon fut surpris par la nuit à Saint-Loup, et coucha dans l'église; mais le colonel élevant la voix, lorsque le régimeut fut réuni, dit d'un ton ferme : « Soldats, vous vous rappellerez cette nuit que vous êtes dans la maison de Dieu. » Dans les temps où les crimes sont à l'ordre du jour, les bonnes actions font un contraste agréable.

On dépouilla la chapelle de Saint-Tronc de tous

(1) Elle appartient aujourd'hui à M. Faure.

ses ornements, et même de sa cloche, que les nouveaux Vandales eurent soin de faire sonner pendant le trajet comme pour célébrer leur glorieuse victoire. Mais les témoins oculaires assurent que les spoliateurs étaient encore étrangers au quartier. Il n'y eut en effet que deux hommes du pays qui jouèrent un rôle dans la tragédie dont nous faisons l'histoire. Nous avons parlé du premier, il ne nous reste plus qu'à dire un mot du second. C'était un admirateur assez inoffensif du nouvel ordre de choses. On avait placé par ses soins les bustes de Brutus, Marat et Lepelletier sur la façade de la boulangerie qui est au Sud de la place de l'église (1), et notre dévot républicain venait, dit-on, faire sa prière devant cette nouvelle trinité. Mais il y avait un dieu auquel il rendait un culte tout particulier, c'était Bacchus, et ce n'était qu'après lui avoir fait de très-copieuses libations qu'il allait chanter devant l'oratoire dont nous parlons :

Marat, du peuple le vengeur,
Ta mort nous fait couler des larmes.

---

(1) Elle appartient à M. Daumas.

Jusqu'a présent nous n'avons pas vu couler le sang à Saint-Loup. Mais il faut bien qu'il ait quelques éclaboussures de celui qui souillait, à cette époque, notre malheureuse France, et Marseille en particulier.

Vers la fin de l'an 1796, il y eut à Marseille une réaction antirépublicaine qui amena de terribles représailles.

Une trentaine d'hommes de la compagnie dite des Sabreurs de la Bourgade, poursuivit jusqu'à Saint-Lonp trois individus, et les massacra en dessous du moulin de Blancard.

L'un s'appelait Allègre, l'autre Joseph Gros, et le troisième était un perruquier de Saint-Barnabé, dont nous ignorons le nom. Leurs cadavres furent jetés dans le Biez. Deux s'arrêtèrent à côté du pré nommé la *Lanterne*, et le troisième qui était celui de Joseph Gros, fut entraîné jusqu'à la campagne de M. Nicolas.

Le général Willot, qui commandait Marseille avec des pouvoirs très étendus, se transporta à Saint-Loup pour y faire une enquête, et fit fusiller les meurtriers, quoique les républicains

le donnent comme très favorable aux royalistes (1).

Voila tout ce que nous avons pu recueillir de l'histoire révolutionnaire à Saint-Loup. C'est sans doute beaucoup trop, mais d'autres villages eurent à souffrir d'avantage, parce que les soi-disants patriotes y étaient plus nombreux.

L'année 1800, Saint-Loup fut témoin d'un événement qui trouvera sa place ici : à la suite d'une pluie violente, les eaux de l'Huveaune grossirent tellement que le pont du moulin de Blancard fut emporté, tandis que celui de la propriété qui appartient aujourd'hui à Madame Barral ne fut pas même ébranlé, quoiqu'il parut beaucoup moins solide.

---

(1) *Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence*, par Lourde de Mazamet, t. III, p. 422.

CHAPITRE VI.

SAINT-LOUP ÉRIGÉ EN PAROISSE.

L'église de Saint-Loup vit rétablir le culte public, avant la signature du Concordat entre Pie VII et Bonaparte ; car le Concordat ne fut signé que le 15 juillet 1801, et l'église de Saint-Loup fut ouverte au mois d'avril de la même année. Ce fut M. Avril, ancien desservant de Saint-Pierre qui ouvrit l'ère nouvelle. Il signa d'abord prêtre simplement ; mais dès le premier janvier 1804, il prit le titre de recteur ; ce qui prouve que l'église de Saint-Loup avait provisoirement les droits de paroisse, quoiqu'elle n'ait reçu canoniquement ce titre qu'en 1808.

Le 1er février 1806, M. Beaumond remplaça M. Avril. Le 19 avril de l'année suivante, il érigea l'autel du Jésus, et quitta Saint-Loup quelques jours après. MM. Prat et Lambert firent le service

pendant quelques semaines, et le 14 juin M. Volaire signa son premier acte.

Ce fut le 1er octobre de l'année suivante 1808 que l'église de Saint-Loup fut érigée canoniquement en paroisse par Mgr de Cicé, Archevêque d'Aix (1).

L'année suivante 1809, M. Volaire, qui s'était déjà acquis l'affection de ses paroissiens par ses belles qualités, étant allé à pied à Marseille, y tomba malade d'une fluxion de poitrine, et y mourut le deux du mois de mai, âgé de 51 ans. Le lendemain, ses dépouilles mortelles furent transportées à Saint-Loup et inhumées dans le cimetière de la paroisse, au milieu des pleurs de presque tous les habitants du quartier.

M. Roux, recteur de Saint-Marcel, fut chargé de la paroisse jusqu'à l'arrivée du successeur de M. Volaire. Ce fut M. Chaix, dont nous avons déjà admiré le zèle pendant le temps de la Terreur. Il signa son premier acte le 30 juin de la même année 1809.

---

(1) Le décret est conservé dans les archives de la paroisse.

Le 1er décembre, Mgr de Cicé transporta à la paroisse de Saint-Loup la fondation établie dans la chapelle de Saint-Tronc par Madame Bovignan, et cette substitution fut approuvée le 24 juin 1810 par le préfet des Bouches-du-Rhône (1).

Vers cette époque, le roi d'Espagne Charles IV, à qui on avait assigné pour prison Marseille et son territoire jusqu'a six kilomètres à la ronde, établit sa résidence au quartier de Mazargues, dans la propriété qui appartient aujourd'hui à Madame Double, et qu'on appelle encore le Château du roi d'Espagne. Ce monarque venait très-souvent se promener jusqu'à Saint-Loup, dont il aimait le site. Son arrivée était saluée par les acclamations des enfants auquel il jetait souvent des pièces de monnaie. Son carosse était traîné par six mules.

Le 20 novembre 1811, à 4 heures du matin, un gendarme, ayant une main ensanglantée, arrive à bride abattue à Saint-Loup, demandant du secours contre les voleurs. Plusieurs hommes

(1) Les pièces sont conservées dans la paroisse.

s'arment de leur mieux et suivent le gendarme, qui, s'étant fait penser, se dirige vers la traverse de la Pomme. Là, une douzaine d'hommes d'un pays voisin, ayant, dit-on, perdu toute leur fortune au jeu, avaient arrêté la voiture qui portait le trésor public escorté de deux gendarmes, et qui était connue sous le nom de la *Brouette*. L'un des voleurs avait ajusté, avec sa carabine, le gendarme dont nous avons parlé, et lui avait percé la main. L'autre gendarme s'était éloigné pour appeler du secours. Mais pendant ce temps les voleurs avaient fait entrer la voiture dans la traverse de la Pommè; et après avoir enlevé 20,000 francs, avaient gagné le large, en entendant les pas des hommes qui arrivaient. Une carabine et un chapeau, qu'ils laissèrent sur le chemin, servit à les faire connaître, et plusieurs furent guillotinés.

La même année 1811, les marguilliers de Saint-Loup, qui étaient MM. Joseph Sausse, François Nicolas, parent de la demoiselle morte en odeur de sainteté en 1791, et M. Guillaume Calmès (1), officier de santé réclamèrent des héri-

(1) C'était le père de M. le Curé actuel de la Sainte-Tri-

tiers de Madame Bovignan, qui étaient les frères Guichard et Louis Peissonnel, les arrérages de de la fondation de Saint-Tronc et furent payés intégralement. Mais, l'année suivante 1812, Madame du Revest, veuve de M. Maquan, avocat à Brignoles, ayant une hypothèque plus ancienne sur l'immeuble (1) dont le produit servait à payer la fondation fit valoir ses droits, se fit rembourser ce qui lui était dû ; et de plus, la rente fut réduite de la moitié.

Le 15 avril 1814, il y eut à Saint-Loup grande réjouissance à cause du retour des Bourbons. Chacun portait le rameau d'olivier et la cocarde blanche. La cherté des vivres et surtout la conscription avaient fait détester les gouvernements précédents. Plusieurs mères pleuraient leurs fils morts dans les combats, ou ne donnant aucune

---

nité. Ce digne curé est né à Saint-Loup, et y a passé ses premières années.

(1) C'est la campagne qui est à gauche de l'entrée du Vallon de Toulouse. Elle appartient aujourd'hui à M. Couve.

nouvelles. Les autres craignaient le même sort pour les leurs.

Saint-Loup, fut occupé pendant quelques semaines par les soldats Siciliens, qui prirent des moyens pour ne pas faire regretter leur retraite.

On établit bientôt après une garde rurale composée de deux compagnies, dont l'une était commandée par M. Bonnet, dont nous parlerons plus tard, et l'autre par M. Reymonet cadet, négociant en blés et farines.

Le 5 octobre de la même année, le comte d'Artois, allant de Marseille à Toulon, fut salué à son passage à Saint-Loup, par les acclamations d'une grande partie des habitants, accourus sur la route. On voulait dételer les chevaux et traîner la voiture; mais le prince si opposant énergiquement, on se contenta d'y attacher des cordes, et d'escorter ainsi le royal visiteur.

Le 8 juillet 1815, le retour de Louis XVIII fut encore accueilli avec beaucoup de joie à Saint-Loup; on y fit une procession pour remercier Dieu de la cessation de la guerre. La même année, M. l'abbé Prat mourut sous la paroisse de Notre-Dame-du-Mont, âgé de 72 ans.

Au mois de novembre 1816, M. Chaix fut remplacé par M. Laugier. C'est le premier recteur que nous ayions connu personnellement. Il ne savait point du tout parler le provençal, et le comprenait fort peu. Il n'aurait pas pu faire beaucoup de bien à Saint-Loup, mais il y resta peu; car, au mois d'octobre 1817, il fut remplacé par M. Peytral, natif des Basses-Alpes. C'était un bon vieillard, remplissant ses devoirs, mais qui n'avait pas tous les talents qu'il faut pour augmenter le bien dans une paroisse. Nous nous permettons ces réflexions sur un recteur que nous avons connu particulièrement, pour expliquer l'état religieux où se trouvait la paroisse à cette époque. La révolution ne s'était pas contentée de massacrer les ecclésiastiques, elle avait pris tous les moyens qu'elle avait à sa disposition pour empêcher qu'on en fit de nouveaux. Les prêtres furent rares pendant longtemps, et les évêques durent confier des paroisses à des curés, qui dans d'autres temps auraient été ce que nous appelons aujourd'hui prêtres habitués. Il s'ensuivit que plusieurs églises ne furent pas toujours desservies avec tout le talent

qu'il faut pour faire fleurir la religion, et Saint-Loup fut de ce nombre. Aussi, à l'époque dont nous parlons, les sacrements n'étaient point du tout fréquentés, et si la plupart des femmes accomplissaient leurs devoir pascal, il y avait très-peu d'hommes qui en fissent de même. Saint-Loup avait besoin d'une régénération religieuse. Elle eut lieu quelques années plus tard.

L'année 1817, M. Jean-Jacques Paul, propriétaire de la maison qui avait appartenu à M. Napollon, établit, à l'extrêmité Sud de son vaste jardin, une fabrique de noir d'ivoire, dont la fumée, bien peu nuisible, il est vrai, était fort désagréable à l'odorat. Cette fabrique ne fonctionne plus depuis plusieurs années.

Le 3 mars 1820 un grand coup de mistral renversa le clocher, qui consistait en un simple mur, et appartenait à l'ancienne église. C'était vers les deux heures de l'après midi, M. Peytral, qui prenait un peu de repos en ce moment, faillit être écrasé par cette chûte; les pierres de taille tombèrent à un mètre de son lit. Ce clocher fut remplacé par un autre

tout petit, de forme triangulaire. On disait qu'il ressemblait aux bonnets pointus que les ecclésiastiques portaient alors.

La même année il se forma sous le nom le *Cambrée*, un chœur d'hommes où on reconnaissait quelques jolies voix. Ce chœur donna un certain entrain aux cérémonies religieuses.

En 1821, M. Chiappa, fabricien de Saint-Loup, vulgairement appelé M. Chappe, fit présent à l'église, de deux couronnes en argent de la valeur d'environ 300 francs, l'une était destinée à l'enfant Jésus et l'autre à la Sainte Vierge.

En 1824, les chaises, qui se payaient deux liards depuis très-longtemps, furent mises à un sou, et renfermées dans une enceinte de barreaux de bois. L'excédent de cette recette était destiné à acheter une grande cloche, et c'etait nécessaire; car il n'y avait alors que la petite qui existe encore aujourd'hui. La paroisse avait alors environ douze cents âmes (1).

---

(1) Statistique des Bouches-dn-Rhône.

Il y avait à Saint-Loup, sous le rectorat de M. Peytral, un homme qui y faisait tout le bien que sa position lui permettait de faire, c'était un instituteur appelé Hermitte. Il faisait presque toujours le catéchisme aux garçons et aux filles, et s'en acquittait avec un zèle et un talent peu ordinaire. On peut dire que c'est à lui surtout qu'on doit les germes de religion que nous allons voir fructifier dans la paroisse.

CHAPITRE VII.

RÉGÉNÉRATION RELIGIEUSE DE LA PAROISSE DE SAINT-LOUP.
EMBELLISSEMENT DU QUARTIER.

Au mois de septembre de 1825, Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, qui avait pris possession du siége épiscopal de Marseille en 1823, jugea à propos de remplacer M. Peytral, et envoya à Saint-Loup deux missionnaires Lazaristes, qui se trouvaient à Marseille, et se disposaient à partir pour les missions étrangères. L'un remplit provisoirement les fonctions de recteur, et s'appelait Solinhac; et l'autre qui remplissait la fonction de vicaire, s'appelait Marre. Ils arrivèrent à Saint-Loup vers la fin de septembre 1825, et y restèrent jusqu'à fin de novembre. Ils firent une espèce de mission qui produisit du bien, mais ils ne restèrent pas assez longtemps pour régénérer la paroisse. La gloire

de cette régénération était réservée à M. Abbat (1). Il arriva à Saint-Loup, vers la fin de novembre 1825, et bientôt tout changea de face dans la paroisse. Son éloquence rendit trop petite l'église qui était presque toujours vide sous M. Peytral. La congrégation des filles fut réformée; les femmes qu'on y admettait auparavant en furent exclues. Une école de sœurs du Saint-Nom de Jésus fut établie pour l'éducation des jeunes filles. L'église fut appropriée et pourvue de plusieurs ornements tout en un mot fut amélioré. Après les réparations les plus pressantes, M. Abbat, entrepris des travaux plus importants: le clocher actuel fut bâti; la grande cloche fut achetée; et le 17 septembre 1826, Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, vint la bénir, et administrer le sacrement de la confirmation aux enfants de la paroisse. Ce fut une fête d'autant plus belle que personne ne se souvenait d'avoir vu un évêque à Saint-Loup.

Le 17 février 1827, on ouvrit dans la paroisse

(1) Actuellement recteur de Saint-Joseph *(intra-muros)*.

les exercices du Jubilé de l'année Sainte. Il fut prêché par M. Abbat et par M. Isnard, qui était recteur de la Pomme, et l'est encore aujourd'hui.

Ce Jubilé augmenta beaucoup le bien qui s'était déjà fait dans la paroisse. Plusieurs personnes, qui n'avaient pas remplir leurs devoirs depuis bien des années, s'approchèrent des sacrements et participèrent à la grâce du Jubilé. Cependant nous devons dire, pour être exact, que le nombre des hommes ne fut pas en rapport avec le zèle et l'éloquence du Pasteur. Une centaine seulement participèrent à la grâce du Jubilé, et assistèrent aux processions ou stations qu'on fit dans les paroisses voisines. Quant aux femmes et filles il y avait à peu près toutes celles qui pouvaient y être. Les exercices du Jubilé durèrent quatre semaines.

La même année M. Reymond de Trets, établit à Saint-Loup, une fondation de quatre services funèbres par an ; et MM. Achard et Léques, héritiers de M. Georges Audibert, acquéreur de la campagne sur laquelle était hypothéqué la fondation de Saint-Tronc, ayant été sommés de payer les arrérages, le firent et proposèrent de plus de

payer le fond. L'offre fut acceptée et les quinze cents francs furent placés sur l'État, où ils sont encore aujourd'hui.

C'est dans le courant de cette même année qu'un charretier de Saint-Loup, nommé Balthasar, eut la pensée d'acheter une espèce de cariole pour transporter les voyageurs de Saint-Loup à Marseille et *vice-versa*.

Son idée fut heureuse, son véhicule qui n'avait rien de bien commode, étant suspendu immédiatement sur les essieux, devint bientôt insuffisant. Balthasar acheta une voiture plus jolie et plus commode, et puis une autre; et il aurait bientôt fait une petite fortune, s'il n'avait pas eu de concurrents. Mais M. Paul, qui possédait plusieurs chevaux à cause de sa fabrique de noir d'ivoire, et qui même, avant l'entreprise de Balthasar, mettait souvent ses voitures à la disposition des habitants, organisa alors un service régulier de Saint-Loup à Marseille. Les autres villages imitèrent l'exemple de notre pays, et l'on vit bientôt les omnibus sillonner en tous sens la banlieue de Marseille.

En 1828, on commença à construire le chœur actuel, dont les murs, comme nous l'avons dit, appartenaient encore à l'ancienne église. L'arceau qui était derrière l'autel, prit la longueur de la nef; et le mur septentrional de l'ancien chœur fut reculé de plusieurs mètres. On plaça, au fond du nouveau chœur, le tableau qui représente la sépulture de Notre-Seigneur, et qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle de Saint-Joseph. Les artistes trouvent ce tableau très-beau, mais on en connaît pas précisement l'auteur, quelques-uns, dont le jugement nous paraît fondé l'attribuent à Van-Mol, l'un des élèves les plus distingués de Rubens.

Il existe au musée de Marseille un tableau du même auteur qui, par son coloris, sa composition et la physionomie de ses personnages a des rapports frappants avec le chef-d'œuvre de notre église.

Pendant que M. Abbat faisait à Saint-Loup tout le bien dont nous venons de parler, et se faisait admirer de ceux-mêmes qui ne lui donnaient ni perte ni profit, le *Messager de*

Marseille, journal prêtrophobe de l'époque, écrivait que le recteur de Saint-Loup mettait le désordre dans la paroisse, et donnait lieu de regretter son prédécesseur. Après cela fiez vous à la presse et surtout à la presse antireligieuse.

Vers la fin du mois de décembre 1829, M. Abbat fut nommé recteur de Cassis et remplacé par M. Palle, qui était recteur de cette paroisse. Ce changement d'autant plus mal accueilli à Saint-Loup que M. Palle, saint prêtre, dont nous avons pu longtemps apprécier les vertus, avait été calomnié auprès des habitants sous le rapport du caractère. De faux bruits répandus sur son compte firent naître des préventions qui paralysèrent une partie de ses efforts pour le bien, et nous sommes obligés de dire, pour être fidèle à la vérité, que pendant les vingt-deux ans qu'il est resté Saint-Loup, le succès n'a répondu à son zèle. Son zèle était grand cependant, nous en avons nous même éprouvé les effets. C'est lui qui nous initia aux études ecclésiastiques, c'est lui qui nous a ouvert

les portes du sanctuaire. C'est lui qui le 2 février 1833 nous a revêtu solennellement de notre saint habit, devant un grand nombre de nos concitoyens, qui voyaient cette cérémonie pour la première fois dans la paroisse.

Le 28 mars 1832 mourut à Saint-Loup M. Eustache Richaud (1), qui avait été pendant très longtemps marguillier de la paroisse. C'était un saint homme qui édifiait le pays par sa piété, dans un temps où elle y était rare. Il s'approchait de la sainte table tous les jours de dimanches et fêtes ; chose presque inouïe à Saint-Loup, avant l'année 1825, ainsi que nous l'avons fait observer. Ses obsèques se firent avec une solennité extraordinaire pour le pays. On y remarquait surtout un certain nombre de pauvres dont il avait été le bienfaiteur.

Le 11 juin 1832, le duc d'Orléans, devant passer devant Saint-Loup, pour aller de Marseille à Toulon, le garde-champêtre du quartier, qui était très-dévoué à la dynastie, fit élever à l'entrée du

(1) C'était l'aïeul maternel de Mademoiselle Gouiran.

village une espèce d'arc de triomphe, sur lequel on lisait d'un côté : *Vive la Garde Nationale*, et de l'autre : *Vive la Ligne.* Au milieu était le quatrain suivant :

> Ces soldats citoyens, ce peuple qui t'entoure,
> Ne sont point tels qu'on peint les esclaves des rois.
> Prince, au jour du danger, accourant à ta voix,
> Tu verras s'ils sauront répondre à ta bravoure.

A l'arrivée du prince, le garde-champêtre, premier et dernier fonctionnaire de Saint-Loup, prit entre les bras son fils, âgé de douze ans au moins, et l'élevant au milieu de la foule, il lui cria d'une voix de stentor : Mon fils, voilà ton prince.

Pour tout dire, en un mot, le garde-champêtre résuma en lui seul l'enthousiasme de tout le village, manifesté seulement par le bruit d'un grand nombre de tambourins.

Le 25 août de la même année, à cinq heures du matin, la femme du sieur Pierre Pignatel, fermier de M. Verdillon, allant à Marseille sur une bête de somme porter des fruits au marché, fut écrasée avec sa monture au pont de Vivaux, entre les deux diligences de Toulon (Avon et Lau-

gier), qui à l'époque de leur établissement, rivalisaient de vitesse.

Le 22 juillet 1834, Saint-Loup fut le théâtre d'une grande manifestation politique. Les légitimistes de Marseille s'étaient unis avec les démocrates, afin de pouvoir faire passer aux élections les députés réformistes, c'est-à-dire, qui s'engageaient à demander des réformes politiques. Leurs efforts réussirent. M. Berryer fut nommé député avec M. Laboulie. Un magnifique banquet de quatre cents couverts, présidé par M. Démosthène Ollivier, leur fut donné dans l'allée qui va du château de la Moutte à l'Huveaune. Les brillantes décorations de ce repas étaient blanches et rouges, pour indiquer l'union des deux partis. M. Berryer fit entendre son éloquente parole du haut du balcon. Elle fut accueillie comme toujours par des applaudissements et des vivats. Saint-Loup n'avait peut-être jamais vu de fêtes aussi brillantes. M. de Pontevès, député de Brignoles, assistait aussi à ce banquet.

Le 21 septembre de la même année, l'église de Saint-Loup fut consacrée solennellement par Mgr

Charles-Joseph Eugène de Mazenod, évêque d'Icosie et vicaire général du diocèse.

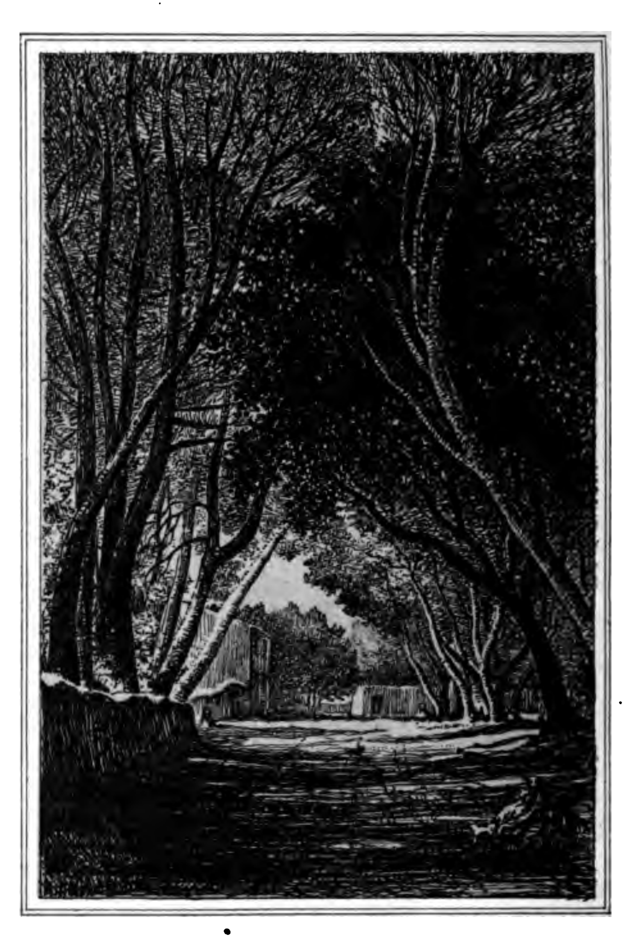
Vers le même temps, la chaire actuelle fut placée, et l'autel de Saint-Loup qui était en bois fut remplacé par un autel en marbre (1).

L'année 1835, Marseille fut affligée par l'apparition du choléra, qui sévit surtout à la fin de juillet. Les Marseillais se réfugièrent en foule à Saint-Loup ; toutes les habitations étaient encombrées, et on avait même élevé des tentes dans le magnifique bois de Saint-Tronc, qui était transformé en village. Une pluie battante força une nuit ces malheureux réfugiés a demander l'hospitalité aux maisons voisines. Quelques émigrés furent emportés par la contagion, mais pas un seul habitant du pays ; aussi, dès qu'elle eut cessé, on alla en procession à Notre-Dame de la Garde, pour rendre des actions de grâces à Dieu.

C'est vers cette époque que le village de Saint-Loup commença à s'embellir. La rue principale, qui n'est autre que la route impériale, fut pavée.

---

(1) C'est aujourd'hui l'autel de l'enfant Jésus.



BOIS DE S^T. TRONC.

La compagne que M. François Pignatel, boulanger à Saint-Loup, avait achetée de Madame Labirigoyen, vulgairement appelée Madame Labi, fut morcelée, et on y fit un boulevard, qui s'appela simplement le Boulevard, par la raison qu'on ne risquait pas alors de le confondre avec un autre.

Au mois de septembre de l'année 1838, on fonda le cercle de Saint-Martin sous le nom de Société.

Les seize membres qui le composaient à son origine élurent président M. Maurel, Jean-Honoré. Nous parlerons plus tard de son accroissement et de l'assemblée d'installation qui établit la société de secours mutuels.

En 1839, le chœur de l'église fut entouré d'une boiserie, et bientôt après pavé en marbre. Le sanctuaire avait été pavé de cette manière sous M. Abbat.

Le 4 septembre 1843, mourut à Saint-Loup un homme qui y jouait un assez grand rôle depuis environ un demi-siècle. Il s'agit de M. Jean-François-Dominique Bonnet. Il avait d'a-

bord embrassé l'état ecclésiastique, et était au moins tonsuré, lorsque la révolution de 1789 éclata. Cette catastrophe, ayant brisé son avenir, il vint établir à Saint-Loup une école de garçons avec un de ses compagnons d'étude appelé M. Roux; qui le quitta bientôt. M. Bonnet se maria alors avec une personne du pays, et dirigea seul son école pendant environ 40 ans. Il fut de plus pendant très-longtemps marguillier, secrétaire de la fabrique, chantre de fait, sinon de droit, délégué de l'état-civil pour l'enregistrement des naissances et des décès, et enfin commissaire ou plutôt juge de paix du pays, non en titre mais en réalité; car dès qu'il y avait la moindre dispute, le moindre démêlé à Saint-Loup, on en appelait à M. Bonnet, et on s'en rapportait ordinairement à sa décision. Comme ce n'était pas un homme de parti, il sut conserver sa position sous tous les gouvernements, qui se succédèrent depuis le Consulat jusqu'à la révolution de 1830.

C'est à lui que nous devons notre éduca-

tion primaire ; nous sommes heureux d'avoir l'occasion de payer à sa mémoire notre tribut de reconnaissance.

Au mois de novembre 1845, on commença à Saint-Loup une mission qui fut prêchée par les révérends pères Bernard, Viala et Rey, Oblats de Marie-Immaculée. Elle fit beaucoup de bien et convertit un grand nombre d'hommes. Cinq cents environ s'approchèrent des sacrements. Il y eut surtout pour eux une cérémonie qui fit une très-grande impression. L'église était pleine d'hommes seulement ; le père Bernard monte en chair, fait un discours véhément contre le blasphème, et descend en ordonnant aux auditeurs d'aller tout jurer la main sur le saint Évangile qu'ils ne blasphèmeront plus. Il arrive dans le sanctuaire, s'y prosterne complétement, s'offre en victime à Dieu pour l'expiation des blasphèmes, et veut que tous le traversent en allant prêter leur serment. Les sanglots des assistants se firent entendre pendant toute cette touchante cérémonie.

Elle ne fut pas sans résultat, en voici une preuve. Un cultivateur nommé Joseph, homme

irascible, qui avait l'habitude de blasphémer à propos de rien, assista cependant aux exercices de la mission et se décida à la gagner, comme on dit dans le pays. Il alla donc se confesser pour recevoir l'absolution le samedi matin, devant communier le lendemain. Pendant son absence, des voleurs s'introduisirent dans la maison qu'il habitait, et lui enlevèrent l'argent qu'ils trouvèrent. Les voisins, qui virent sortir des hommes par une fenêtre, comprirent ce ce qu'il en était; et s'approchèrent de la maison de Joseph. Connaissant la cause de son absence, ils se dirent entre eux que Joseph, en apprenant sa mésaventure, oublierait qu'il avait reçu l'absolution et laisserait échapper quelques gros mots. Ils se trompaient. Bientôt après notre converti entre dans son habitation, constate le vol, et se tournant vers ses voisins leur dit avec calme : Il paraît que ceux qui ont fait cela n'ont pas envie de gagner la mission.

La plantation de la croix eut lieu le 14 décembre. Elle fut bénite avec une très-grande solennité

dans le pré du moulin de M. Desautels (1), et placée ensuite dans le chœur de l'église.

Depuis cette mission il y eut trois messes à Saint-Loup. Ce fut un prêtre habitué de Marseille qui vint dire la troisième, jusqu'à l'arrivée d'un vicaire.

Au mois de novembre 1846, la société de Saint-Martin fut érigée en société de prévoyance ou de secours mutuels.

L'assemblée générale d'installation eut lieu le vingt-quatre janvier de l'année suivante, en présence d'un délégué de M. le Maire de Marseille, et de MM. Baudillon et Laugier, administrateurs du Grand Conseil des Sociétés de prévoyance. Après un discours de M. Baudillon, vivement applaudi, on forma le Conseil d'administration pour l'année 1847, comme il suit :

MM. Pascal Joseph, président.
Billaud André, vice-président
Dorgnon Auguste, sécrétaire.

---

(1) Ce moulin est connu sous le nom de Maillet.

MM. Raymond Justin, vice-sécrétaire.
Saccoman Jean-Baptiste, trésorier.
Maurel Jean-Honoré, auditeur.
Martin André, id.
Baille Ferdinand, honoraire.

La société de Saint-Martin est aujourd'hui très-nombreuse ; elle compte dans son sein plusieurs riches propriétaires, qui voulant favoriser cette utile institution, se sont faits inscrire comme membres honoraires.

Au commencement de septembre de la même année, Mgr l'Évêque put disposer d'un second prêtre pour Saint-Loup, et M. Joseph Antonini fut nommé vicaire ; l'augmentation considérable de la population nécessita cette mesure.

L'année suivante, 1847, Madame la comtesse de Villeneuve-Beauregard, née Thomassin, propriétaire de la Moutte, donna à l'église de Saint-Loup une relique de la vraie croix et 200 francs, pour acheter un ostensoir, où on pût la placer convenablement.

Le jour de Pâques de l'an 1848, il y eut les élections des députés à l'Assemblée Nationale.



S^T LOUP COTÉ de la Moutte

Les habitants de Saint-Loup votèrent en très-grand; nombre et presque tous pour les amis de l'ordre.

Le sept juin 1849, jour de la fête-Dieu, les eaux de la Durance purent pour la première fois arroser le terroir de Saint-Loup, et ce fut un très-grand avantage pour le quartier comme pour tant d'autres. Les bords de l'Huveaune ont toujours été très-verdoyants, et les collines aussi, puisqu'elles n'ont presque que d'arbres qui conservent toujours leurs feuilles. Mais il n'en était pas ainsi de l'espace qui séparait les prairies des bords de la colline. Ce terrain ne pouvait être arrosé que par le ciel, et on sait qu'il est souvent très-avare d'eau en été, dans le terroir de Marseille. Or, lorsqu'il restait cinq à six mois sans en tomber une goutte, cette partie du quartier était triste à voir.

Ce fut donc un beau jour que celui où l'on put arroser à peu près toutes les campagnes ; aussi le pays commença bientôt à changea d'aspect, et il devint si verdoyant qu'un rimeur provençal du pays a pû dire avec raison :

Oou quartier de San Lou la terro
Pareissé plu, car lou canaou
A fa doou tarraïré uno serro,
S'y vi qué verduro émé oustaou.

Au mois d'août de la même année, le choléra éclata à Marseille, et dura jusqu'au mois de novembre ; quelques habitants de Saint-Loup moururent de la contagion.

A la fin de janvier de l'année 1855, M. Antonini fut remplacé par M. Barbaroux, qui est aujourd'hui recteur de Gréasque.

Le 23 juillet de l'année suivante, vers les dix heures du soir, une troupe de jeunes gens allèrent faire du bruit, et pousser des cris sous la fenêtre de M. Palle. Cette démonstration malveillante engagea Mgr l'Évêque à le remplacer, et le vingt-un septembre de la même année, M. Rigaud fut installé, ayant M. Moullet pour vicaire.

Ici s'ouvre encore une ère nouvelle pour la paroisse. L'éloquence de M. Rigaud attire les habitants en foule à l'église, et le zélé pasteur ne se contente pas de prêcher, il va

non seulement dans le village, mais même dans les campagnes les plus reculées, chercher les brebis égarées pour les ramener au bercail. Il les exhorte, il les presse et les force presque (1) de faire leur devoir religieux. Aussi, son zèle ne fut point stérile. L'année suivante, 1852, la grande majorité des hommes, parmi lesquels se trouvaient les mieux posés dans le pays, se pressèrent autour de la Sainte-Table le dimanche de Quasimodo. L'église était pleine d'hommes, car les femmes furent exclues de cette cérémonie ; et l'impression de cette fête des hommes, comme on l'appelle depuis, fût telle que le respect humain passa du côté des indifférents. Un homme qui vit encore, et dont nous pourrions indiquer le nom, voyant sortir cette foule de l'église dit à ceux qui étaient à ses côtés : « J'ai regret de ne pas y être allé, nous ressemblons à des criminels. » Un autre, qui tient un des premiers rangs dans le pays, dit en sortant de cette cérémonie : « Je ne sais

(1) *Compelle intrare*, Luc XIV, 23.

pas si le Paradis sera plus beau que ce que nous venons de voir. » Il y avait sur ce nombre des hommes qui ne s'étaient pas confessé depuis quarante ans, et d'autres qui n'avaient pas mis le pied dans l'église depuis un grand nombre d'années.

Le zèle de M. Rigaud fut admirablement secondé par celui de M. Moullet. Il fit servir aux biens de la religion ses connaissances musicales, et établit un chœur d'hommes qu'il dirigea avec beaucoup d'assiduité et de talent, tout le temps qu'il demeura à Saint-Loup. L'éclat des fêtes religieuses, que M. Rigaud savait si bien organiser, était relevé par la voix de ces hommes, qui de leur côté y mettaient du zèle, et remplissaient tous sans exception leurs devoirs religieux.

Après avoir pourvu aux besoins les plus pressants de la paroisse, M. Rigaud pensa aux moyens de rendre le bien permanent. Une école des sœurs de Charité pour l'éducation des jeunes filles fut fondée l'année 1852 ; et nous ne savons ce qne nous devons plus admirer

dans cet établissement, si c'est le zèle du pasteur ou la générosité des paroissiens. La liste de souscription, pour l'entretien de ces saintes filles fut remplie dans peu de temps; et nous ne pouvons résister au désir de citer ceux qui donnèrent l'exemple aux autres. Les noms de MM. Edmond Canaple, Wulfran Pujet, Albert Pascal, Reynaud de Trets, Verdillon, Rizaucourt, Besson, etc., seront toujours prononcés avec reconnaissance par les habitants de Saint-Loup. Ajoutons que c'est vers cette époque que la famille Edmond Canaple fit présent à l'église du bel ostensoir en vermeil qu'elle possède.

Cette année 1852, si heureuse pour Saint-Loup au point de vue religieux, fut marquée par deux événements fâcheux : le 28 mai, la veuve Arnaud fut massacrée dans sa maison, à coup de marteau, par un malheureux étranger au pays. Un peu plus tard, la maladie de la vigne commença à exercer ses ravages, et progressa tellement que le vin se vendit bientôt jusqu'à 60 fr. l'hectolitre.

Les années 1854 et 1855 furent aussi malheu-

reuses pour Saint-Loup. Le choléra, qui sévissait à Marseille, y fit plusieurs victimes. Mais il y eut quelque chose qui attrista encore plus les habitants de Saint-Loup. Au mois de février 1855, M. Rigaud, fut insulté grossièrement dans l'exercice de ses fonctions auprès d'un malade, par un homme qui habitait le pays, mais qu'il n'en était pas. Le 12 février, cet homme fut mis en prison. Relâché bientôt après, il fit à M. Rigaud des excuses sincères en apparence; mais ce qui valut encore mieux, c'est qu'il quitta le pays peu de temps après.

Le 9 avril de la même année, la compagnie Lyonnaise établit un omnibus pour faire le service de Saint-Tronc. Les habitations s'étant multipliées dans le bois dont nous avons parlé et aux environs, cette mesure devint nécessaire. L'omnibus dut s'arrêter à l'endroit où la traverse, qui va de Sainte-Marguerite à Saint-Tronc, coupe celle qui monte du Pont de Vivaux au vallon de Toulouse; et qui peu de temps après prit le nom de traverse de Saint-Tronc. Ce nom cependant conviendrait bien mieux à celle qui va du grand chemin à l'an-

tique chapelle érigée sous ce vocable. Le chemin qui va de cette chapelle à Sainte-Marguerite a été agrandi et rendu carrossable en 1865, grâce aux propriétaires voisins et surtout à M. Labatut.

Au mois d'octobre 1856, M. Moullet fut remplacé par M. Glise, et au mois de septembre de l'année suivante M. Rigaud fut remplacé par M. Pichou et M. Glise par M. Borelli.

M. Pichou prit tous les moyens propres à conserver, et à augmenter même, s'il était possible, le bien qu'avait fait M. Rigaud, et le succès a couronné son zèle. Il a été très bien secondé par ses vicaires, et surtout par M. Blanc André, aujourd'hui aumônier du pensionnat des Frères. M. Blanc, qui remplaça M. Borelli au mois de mars 1858, établit sur un nouveau pied l'Œuvre de la Jeunesse, ébauchée du temps de M. Rigaud; et grâce à son zèle elle produisit beaucoup de bien. On fit bâtir pour cette œuvre une maison avec une jolie chapelle sous le vocable de Saint-Louis de Gonzague, et une vaste cour ou les jeunes gens pouvaient prendre leurs ébats.

Cette maison fut bâtie sur un nouveau boule-

vard, qu'on avait ouvert au Sud-Est du village, et qu'on appela depuis boulevard de Saint-Louis.

Le 19 octobre 1858, une pluie torrentielle, tombée surtout dans la commune d'Auriol, fit déborder l'Huveaune jusqu'à une assez grande distance, et dérangea beaucoup les apprêts du pont dont nous parlerons bientôt.

En 1859, M. Pichou fit réparer l'extérieur de l'église, et bâtir le local destiné à recevoir les chaises qui l'encombraient.

Le 2 septembre 1860, on érigea dans l'église le chemin de la croix, qui existe encore aujourd'hui.

La même année il y eut pour le pays une amélioration, après laquelle on soupirait depuis longtemps. Pour aller du village au petit chemin de Marseille, il n'y avait qu'un chemin pour piétons et bêtes à bât, devant le moulin de Blancard; mais les voitures et les morts devaient traverser l'Huveaune à l'endroit appelé *Blanquo Viello*, ou bien aller faire quatre kilomètres de plus, en passant par la Capelette. Les convois funèbres traversaient assez facilement l'Huveaune au gros de

l'été ; mais dans les autres saisons, ils avaient assez souvent pas mal de besogne ; et on prenait involontairement des bains de pieds, qui parfois montaient un peu haut. Plusieurs, par un excès de prévoyance, qui n'était point de tout égoïste, laissaient dans leurs testaments l'ordre d'aller faire le grand tour de la Capelette. Les propriétaires de Saint-Loup voulurent faire cesser cet état de choses. Aidés de la commune, ils firent construire un beau pont sur l'Huveaune, et agrandirent le chemin, depuis le village de Saint-Loup jusqu'à la petite route d'Aubagne à Marseille.

Le 9 avril 1861, la traverse de la *Blanco Viello*, devenue boulevard, fut la limite de l'octroi.

Une autre amélioration avait été faite peu de temps auparavant. Le grand chemin de la Capelette à Saint-Loup avait été transformé aussi en boulevard ; et bientôt les platanes et les ormeaux tempérèrent un peu les ardeurs du soleil sur cette route poudreuse.

Puisque nous en sommes aux améliorations, nous devons mentionner encore le boulevard Rougier, qui est dans la même direction que celui de

Saint-Louis, mais un peu plus rapproché des collines, et ombragé par de jolis platanes. Un autre, sous le nom de boulevard de Saint-Loup vient de s'ouvrir à l'Est du village, mais il n'est encore qu'ébauché.

Cette année, grâce à la pastorale, qui pendant les années précédentes (1859-1860) avait été brillamment représentée par l'élite de la jeunesse, il se forma une société musicale sous la direction d'un jeune et habile artiste : M. Long. Ces jeunes gens se mirent avec ardeur à l'étude des principes, et le succès répondit à leur zèle. Depuis leur nombre s'est considérablement accru, et ils se font un plaisir de rehausser par leur présence l'éclat de nos fêtes villageoises.

Le 23 juin 1861, la cloche, qui devait remplacer celle qu'on avait cassée le 20 avril 1858, fut bénite solennellement et bientôt mise à sa place. A la fin du même mois, M. Guigou remplaça M. Blanc en qualité de vicaire.

La grande horloge du clocher, désirée depuis si longtemps, allait être achetée vers cette époque, lorsque Madame Barral, née Reboul de Saint-

Loup, voulut épargner à M. le curé la peine de se procurer le reste de l'argent nécessaire, en payant elle-même toutes les dépenses. Cette horloge commença à sonner le 21 octobre 1861. La veille, Mgr Cruice avait fait sa première visite à la paroisse.

Ce fut la même année qu'on acheva une œuvre bien plus importante pour le pays, je veux parler de la maison actuelle des Sœurs, qui est si jolie et si commode. Elle est due en entier à la générosité de la famille Edmond Canaple, alors député au Corps Législatif. La salle d'asile, qui fut le complément de cette maison, fut construite l'année suivante.

Nous avons oublié de dire que c'est aussi au zèle de M. Canaple que nous devons le tableau qui est au fond du chœur, et qui représente Saint-Loup allant au devant d'Attila.

On sait que l'an 451 Attila fondit sur les Gaules à la tête d'une armée de 500,000 barbares, et ravagea toutes les villes qui se trouvaient sur son passage. Lorsqu'il approchait de Troyes, Saint-Loup, qui en était évêque, alla au devant de lui

avec son clergé. « Ignores-tu qui je suis, lui dit le terrible roi des Huns. » — « Et moi, lui répondit le saint, je suis un Loup, mais dépouillé de sa férocité, et commis à la garde du troupeau de Dieu. Épargne les brebis ; frappe le pasteur (1). » Le féroce Attila passa outre à ces paroles.

Tel est le sujet de ce tableau, dû au pinceau de M. Émile Loubon, alors directeur du Musée de Marseille. Il fut placé en 1857.

Au commencement du mai 1862, M. Guigou fut remplacé par M. Bossy, lequel, au mois de novembre 1865, fut remplacé par M. Mourdeille, et au mois de février 1866, M. Mourdeille a été remplacé par M. Brives.

Le 6 juin 1863, M. Louis-François Caillol, aujourd'hui recteur de Cadolive, chanta solennellement sa première grand'messe à Saint-Loup, qui se glorifie de le compter au nombre de ses enfants.

La même année, la Société de Saint-Louis fut établie d'une manière définitive. Elle n'était à son

---

(1) Grégoire de Tours.

origine, c'est-à-dire le 23 novembre 1861, qu'un cercle formé par quelques amis. Cette réunion s'accrut rapidement, et le 28 mars de l'année suivante, elle s'érigea en *Société de Secours mutuels*, sous le patronage de *Saint-Louis roi de France*. Le 14 décembre 1863, un arrêté de la Préfecture approuva cette Société, et en régla l'organisation. Enfin, un décret impérial, daté du 28 mai 1864, en nomma président M. Arnaud Alexandre, déjà élu dans les années précédentes par les membres de la Société.

A la fin du mois de mai 1864, les collines de Saint-Cyr furent dévastées par un violent incendie, qui en brûla plusieurs kilomètres. Un grand nombre de personnes des environs, et de Marseille même, se rendirent au lieu du sinistre, quoique ce fut pendant la nuit. Les sapeurs pompiers firent très-bien leur devoir, comme toujours, et on parvint à isoler la flamme. La cause de ce désastre est restée inconnue.

L'année 1865, le choléra fit à Saint-Loup six ou sept victimes.

La même année, l'église a été pour ainsi dire

mise à neuf. On a réparé soigneusement toutes les dégradations, et on l'a décorée avec beaucoup de goût. Les colonnes ont été marbrées, les principales lignes architecturales, les chapiteaux et denticules ont été entièrement dorés.

La voûte a été peinte d'un azur tendre, parsemé d'étoiles d'or.

Au dessus de chaque pilier, s'élève une bande d'ornementation, qui traverse la grande nef; cette bande s'élargit sous le dôme au milieu de l'édifice, formant ainsi, avec une architecture plus riche, un point principal, où se porte la vue, et comme un arc de triomphe devant le maître-autel.

Au plafond de ce dôme, brille une gloire au milieu des nuages, qui se détachent sur une galerie circulaire formée de balustres en perspective très-bien réussis.

Au dessous, dans les angles, on remarque en médaillon les quatre Évangélistes, peints d'après Raphaël et Overbeck par M. Cabasson.

Les travaux décoratifs ont été exécutés sous l'habile direction de M. Sabatier, par

MM. Apy et Charlois, jeunes artistes marseillais, adroits et intelligents. Ces messieurs ont tiré un très-bon parti de notre église, qui, du reste, par son architecture ionique, se prêtait admirablement au genre décoratif. Non seulement ils ont su éviter la profusion et le défaut d'unité, si fréquent en ce genre, mais encore ils ont fait preuve de bon goût, dans le choix des couleurs et dans l'harmonie de leur juxta-position, ainsi que dans l'élégance et l'à-propos des ornements.

Tout cela s'est fait, grâce au zèle du curé et à la générosité des paroissiens, sans aucune allocation de la commune.

Des lustres élégants sont venus compléter cette décoration; deux sont dûs à une famille d'artisans, que nous ne voulons pas nommer, crainte de blesser sa modestie, et deux autres à un de nos amis, qui n'en est pas à son coup d'essai en fait de générosité.

L'année même où s'achevaient ces embellissements, nous déplorions la perte d'un peintre distingué, enfant de notre village, parvenu au

poste éminent de directeur du Musée. Nous croyons faire plaisir à nos concitoyens en transcrivant sa biographie, qui vient de nous être communiquée par un jeune artiste.

François Raymond, qu'on appelait dans le quartier Raymond de la Médaille, du nom de la propriété que sa famille habitait (1), naquit à Saint-Loup le vingt-deux avril 1804.

Comme tous ceux qu'elle a prédestinés à cet art difficile, la nature avait doué Raymond de cette habileté des mains, et de cette facilité d'imitation, que serait impuissante à communiquer l'enseignement des plus grands maîtres.

---

(1) Son frère Bruno l'occupe encore aujourd'hui; elle est située aux bords de l'Huveaune, à côté de la Moutte, dont la traverse de la Pomme le sépare. Une aïeule de Raymond avait déjà donné un certain lustre au nom de cette propriété. Tante Raymond de la Médaille avait, dit-on, tellement d'esprit que, dans les environs, plusieurs prenaient pour des oracles les décisions de son jugement droit et de son gros bon sens. Je me souviens d'avoir entendu dire à des personnes, qui voulaient donner plus de force à leur assertion : « Tante Médaille l'a dit. »

A peine sorti de l'école du village, on le destina à seconder son père dans les travaux des champs. Mais chaque jour sa vocation se révélait par des marques certaines.

Un jour entr'autres qu'il avait reçu l'ordre de préparer un carré de terre, notre jeune fermier en applanit soigneusement la surface, et bientôt sous ses doigts agiles naquit une foule de personnages de toute sorte, détachant leurs silhouettes grotesques sur le sol comme sur un immense tableau.

On dit que ce premier chef-d'œuvre était à peine achevé que le père, occupé non loin, arriva, et peu sympathique au talent de son fils, aurait sans doute fort mal payé le tableau sans l'intervention de M. de Rians (1).

Cet homme estimable avait déja vu avec intérêt les dispositions de cet enfant; il promit de s'occuper de lui, et bientôt par ses soins Raymond fut admis au Musée de la ville, alors dirigé par M. Augustin Aubert.

---

(1) Ancien propriétaire de la Médaille. Elle appartient aujourd'hui à M. Albert Pascal.

Comment peindre la joie de notre jeune homme, le jour où, pour la première fois, il se vit un crayon à la main, assis au milieu d'une foule de jeunes gens studiéux, dans une salle immense, où s'étalaient partout des tableaux brillants, des statues dans toutes les poses et de superbes dessins.

Les anciens du pays, se souviennent d'avoir vu à cette époque (c'était en 1814) un tout jeune homme, vêtu d'une petite veste de drap clair, toujours d'une propreté rigoureuse, se diriger tous les matins vers la ville, un carton sous le bras (1).

Sous ces dehors simples et modestes, Raymond devint bientôt l'élève le plus brillant de l'École des Beaux-Arts; et chacune des classes qu'il parcourut successivement fut toujours marquée par un premier prix.

---

(1) Ce qui n'arrivait que pendant l'été. M. de Rians offrait au jeune Raymond, durant tout l'hiver, un appartement dans sa maison de ville.

Nous devons une partie de ces détails biographiques à M. Justin Raymond, frère du peintre.

Certes les illustrations ne manquaient pas à cette époque : Papety, Ricard, Beaume, le sculpteur Caillol, Engalière, Blanc, Philippe Tanneur, Barry et Lagier, étaient comme lui, élevés sous la direction de M. Augustin Aubert.

Après bien des années d'un éclatant succès, Raymond passa de l'école dans l'atelier de cet habile maître (1). Il commença dès lors à faire des portraits nombreux, notamment ceux de ses protecteurs.

Monsieur et Madame Audran, née Rians, conservent précieusement les portraits de leur famille qu'il fit à cette époque.

Les familles de Compou et Gardanne eurent aussi les premiers ouvrages de notre peintre.

L'année 1826, Raymond alla à Paris, et peu après il fut admis dans l'atelier du baron Gros.

C'est dans cette illustre école qu'il perfectionna

---

(1) M. Aubert était très conciencieux dans son enseignement qu'il savait prendre à cœur. Nous avons vu, au Musée de Marseille, un grand nombre de statues antiques, qu'il avait lui-même sillonnée en tous sens de petits clous pour les savantes explications de ses cours de dessins.

son rare talent, et se fit apprécier de cet homme de génie.

En 1830, il fut promu à la direction du Musée de Nevers.

Une fois arrivé à ce poste éminent, Raymond se mit au travail avec ardeur, et son talent lui acquit bientôt une assez jolie fortune (1).

Il se maria en 1848, et une fille naquit de cette union.

Contrairement à l'opinion générale qu'on a des artistes, Raymond trouva le bonheur dans son art, et dans le sein de sa famille.

Tout entier aux soins de son intérieur, on le

---

(1) Ses portraits, toujours parfaitement réussis, étaient exécutés avec une facilité prodigieuse. M. Cornillac, professeur de dessin et habile musicien, avait connu le peintre dans l'atelier Aubert, et leur liaison s'était depuis toujours maintenue. Ce Monsieur nous a souvent raconté qu'il prêtait sa boîte de couleur à Raymond dans ses voyages à Marseille, et celui-ci la lui rendait peu de jours après, ayant achevé de superbes portraits.

M. Cornillac possède une belle galerie de tableaux à Saint-Loup, dont il est un des notables. Il a de plus son portrait, exécuté par notre artiste.

vit constamment éloigné de ces expositions bruyantes, où de nos jours tant de peintres empressés briguent les faveurs du public.

Je dois dire pourtant qu'il y parut quelquefois, et obtint la récompense du mérite.

J'ai dit que Raymond s'adonnait entièrement aux portraits. Bien qu'une réputation, acquise en ce genre, n'égale jamais la gloire due au génie de de la composition, il n'en demeure pas moins, que le portrait dignement traité est une œuvre très sérieuse.

Charles Blanc, l'illustre auteur de la *Vie des Peintres*, dit que le portrait est la pierre de touche des artistes supérieurs.

Nous devons à M. Pierre Bronzet, ancien professeur au Collége Catholique, des appréciations très flatteuses sur le talent de Raymond et sur son caractère (1).

---

(1) M. Pierre Bronzet est l'auteur du *Possédé*, que tous les grands artistes de passages à Marseille ne manquent pas d'aller admirer dans l'église de Saint-Lazare. M. Jean Bronzet son frère, habile portraitiste, est aussi l'auteur de nombreux tableaux qui ornent plusieurs églises de Marseille.

Mais cette vie si heureuse et si bien remplie touche à son dénouement.

Raymond n'avait pas manqué de venir tous les ans revoir son village et ses vieux amis.

Les dernières années ses visites furent plus rares, soit à cause de la mort de sa femme, soit à cause des soins plus actifs que demandait l'éducation de sa fille. Pendant les vacances de 1864 nous l'avons vu nous-même à Saint-Loup. Ce fut un dimanche, a la sortie de la grand'-messe, moment qui réunit toujours beaucoup de monde sur notre place.

Raymond avait avec lui sa fille, jeune et belle enfant, portant encore le deuil de sa mère.

Il s'arrêtait de temps à autre pour serrer la main aux amis qui se trouvaient sur son passage.

C'était hélas ! la dernière visite que le peintre faisait à sa famille et à son pays.

Je laisse parler ici un de ses anciens camarades du Musée (1), avec lequel Raymond con-

(1) M. Berrin François qui avait suivi les cours du Musée

versait en ce moment. « J'ai remis, me dit-il, depuis quelques années ma charge de directeur; plus rien désormais ne m'attache à Nevers. L'éducation de ma fille doit bientôt s'achever; dès lors nous retournerons à Saint-Loup, pour nous fixer entièrement, là, aux pieds de ces vertes collines, où je pense faire l'acquisition d'une agréable maison de campagne.

Raymond, venant finir ses jours dans son pays natal, entouré des soins d'une fille affectionnée, au milieu de ses parents et de ses concitoyens, fiers de le posséder, n'était-ce pas un rêve bien légitime?

Mais la providence, maîtresse de nos destinées, brise quelquefois les affections les plus pures et les rêves les plus doux, au moment où il semblerait qu'elle dût les combler de faveurs.

Elle nous montre ainsi qu'au dessus des jouissances matérielles est un bonheur plus grand, un bonheur si pur, que la vertu même

---

avec notre peintre, ainsi que M. François Besson, décédé le 5 décembre 1865.

ne saurait y atteindre, qu'en traversant les plus cruelles épreuves.

Le vingt-sept mai 1865, Raymond, qui avait contracté le germe d'un catarrhe chronique dans les brumes du Nord, s'éteignit au milieu des suprêmes consolations de la Foi.

Il avait alors 61 ans. François Raymond, instruit par un habile directeur, et perfectionné par un peintre de génie, avait conservé les grands principes transmis par David aux écoles du premier Empire.

Il avait hérité de cette force de dessin, et de cette noble indépendance de caractère, signes distinctifs de cette grande époque.

On l'avait vu plusieurs fois soutenir, dans une exposition, et devant un jury partial ou peu éclairé, l'œuvre méconnue d'un artiste supérieur.

J'ose le dire avec la plus grande certitude, si, aux dispositions brillantes que la nature lui avait donné, avait pu s'unir une instruction profonde, Raymond eut abordé avec gloire la haute et sévère peinture, et, comme le baron Gros, son maître, il eut acquis un nom immortel dans l'hitoire de notre siècle.

Nous n'ajouterons pas à cette biographie celles des artistes qui vivent encore, parce qu'elles seraient trop incomplètes. Nous avons dit un mot de notre collaborateur, dans la préface ; il nous reste à nommer M. Salomon Laugier de Saint-Tronc, bien connu par l'habileté et la hardiesse de son ciseau, et dont une œuvre remarquable (1) a figuré dans le salon de 1866 à Paris.

Ces noms suffisent pour prouver que Saint-Loup est en progrès sous le rapport artistique aussi bien que sous les autres. Il l'est aussi par sa population ; car elle n'était que de 1,200 âmes en 1824 ; elle s'élève aujourd'hui à 2,616, et à 4,000 environ, quand le beau monde de la ville vient respirer notre bon air. Saint-Loup à l'avenir pour lui, il sera bientôt un joli faubourg de Marseille ; et quand les boulevards de la grande cité du Midi arriveront jusqu'au pied de Sainte-Croix, on sera bien aise de lire dans notre toute petite histoire, les vicissitudes de ce quartier depuis le neuvième siècle de notre ère.

(1) C'est son buste exécuté par lui-même.

Quant aux temps qui ont précédé cette époque, nous avons dit qu'on sait seulement que la forêt de la Garde s'étendait jusqu'à Saint-Cyr, et couvrait la plus grande partie du quartier. Nous aurions dû ajouter qu'entre l'Huveaune et le sommet des montagnes, il y avait de grands mausolées de figure carrée, bâtis avant le Christianisme, et dont quelques uns ont existé jusqu'au commencement du onzième siècle (1).

FIN

---

(1) Ruffi, t. I, p. 313. Voir le présent ouvrage page 21.

TABLE

DES MATIÈRES

ERRATA

Page 23, ligne 15, au lieu de *Zoch*, lisez *Zach*.
— 64, ligne 16, au lieu de *mille*, lisez *cents*.
— 75, ligne 6, au lieu de *tours*, lisez *détours*.
— 103, dernière ligne, au lieu de *perte*, lisez *peine*.
— 104, ligne 10, après le mot *changement*, ajoutez *fut*.
— 109, 1re ligne, au lieu de *compagne*, lisez *campagne*.
— 115, 1re ligne, supprimez le point-virgule.

INDICATION

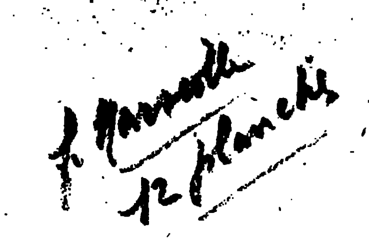
De la place que doivent occuper les Gravures

POUR LA RELIURE DU VOLUME

Marseille. — Imprimerie F. CANQUOIN, rue Napoléon, 18.

AVIS IMPORTANT.

Comme le produit de la vente du présent ouvrage est destiné à la reconstruction de l'antique chapelle de Sainte-Croix, dont on aperçoit les ruines sur le sommet pittoresque qui domine notre territoire, *tous les habitants de Saint-Loup* et *les propriétaires de Marseille qui y ont leurs campagnes*, sont priés d'en faire l'acquisition. Et de plus on fait un appel à leur piété et à leur générosité, afin que cet oratoire, remarquable par sa position exceptionnelle, et but de nombreuses excursions puisse être convenablement montré aux étrangers.



2

AVIS IMPORTANT.

Comme le produit de la vente du présent ouvrage est destiné à la reconstruction de l'antique chapelle de Sainte-Croix, dont on aperçoit les ruines sur le sommet pittoresque qui domine notre territoire, *tous les habitants de Saint-Loup et les propriétaires de Marseille qui y ont leurs campagnes*, sont priés d'en faire l'acquisition. Et de plus on fait un appel à leur piété et à leur générosité, afin que cet oratoire, remarquable par sa position exceptionnelle, et but de nombreuses excursions, puisse être convenablement montré aux étrangers.




3 2044 035 951 003



